

**L'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**

p. 3

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**LUTTE  
OUVRIÈRE**

**UNION COMMUNISTE (trotskyste)**

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1861 - 2 avril 2004 - prix : 1 €

**Contre le  
gouvernement  
et le patronat  
on ne peut pas  
se contenter du  
bulletin de vote**

■ Sécurité sociale  
que les patrons  
payent d'abord

p. 5

■ Décentralisation

... aux frais  
du personnel  
de l'Éducation !

p. 7

■ Côte-d'Ivoire  
massacres  
orchestrés  
par le pouvoir

p. 8

**Ils parlent de "réformes"  
pour nous ramener  
cent ans en arrière !**



M 06189 - 1861 - F. 1,00 €

p. 12

# Sommaire

## Elections régionales

- p 4 ■ Les résultats du deuxième tour  
 ■ Huchon, un socialiste qui a le goût des affaires

## Leur société

- p 5 ■ Sécurité sociale : prendre l'argent là où il est  
 ■ Les vrais profiteurs
- p 6 ■ Mutuelles en hausse, santé en baisse  
 ■ Les effets secondaires de la canicule
- p 7 ■ La décentralisation contre les salariés  
 ■ Renault-Nissan, profit et perte d'emplois
- p 10 ■ Aides publiques aux entreprises  
 ■ Vente des appartements aux locataires d'HLM
- p 16 ■ Des papiers pour un lycéen de Choisy-le-Roi  
 ■ Le sort des détenus d'Action directe

## Tribune

- p 6 ■ Les vainqueurs au pied du mur

## Dans le monde

- p 8-9 ■ La montée de l'intégrisme en Irak  
 ■ Les massacres en Côte-d'Ivoire  
 ■ Une nouvelle vague d'austérité en Grande-Bretagne  
 ■ Les pauvres n'ont pas accès à l'eau potable

## Dans les entreprises

- p 11 ■ Un travailleur meurt écrasé à Renault-Flins  
 ■ 4<sup>e</sup> semaine de grève à l'Alstom La Courneuve
- p 12 ■ Les élections professionnelles à la SNCF  
 ■ Mécontentements à Hispano-Suiza - Villaroche
- p 13 ■ La préparation du 8 avril à l'EDF-GDF  
 ■ Les grévistes ont su se faire respecter à La Poste - Paris 14
- p 14 ■ Paribas prétexte les inondations pour fermer Lustucru - Arles  
 ■ Bonneterie de Champagne - La Chapelle-Saint-Luc  
 ■ SIT - Saint Quentin  
 ■ Campinggaz - Saint Genis Laval
- p 15 ■ Liquidation judiciaire à Cofradec - Le Quesnoy  
 ■ Débrayages à Nestlé Beauvais

## • Après les régionales

# Ils parlent de réformes pour envoyer les salariés au rebut

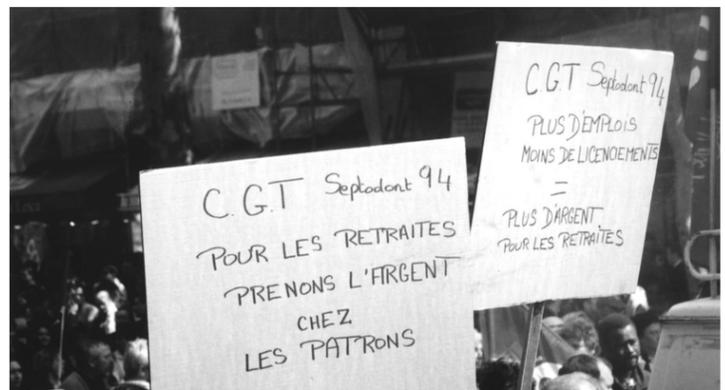
**« Imposer à toute force les "réformes" que le pays attend », « lutter contre les immobilismes, voire même contre les égoïsmes et les corporatismes de qui s'accrochent à des privilèges, tels les cheminots, les enseignants, les fonctionnaires », telle est l'image que veulent se donner le gouvernement Chirac-Raffarin et la majorité de droite. Cela leur sert d'ailleurs d'argument quasi unique pour expliquer leur défaite lors des récentes élections régionales, vaincus, prétendent-ils, par la coalition de tous ceux qui se refusent aux transformations, à la modernisation de la société, dont ils seraient les champions.**

Sur le ton du rebouteux qui explique qu'il n'a d'autre choix que de vous couper la jambe pour vous éviter le pire, ils prétendent que la réforme des retraites, par exemple, est arrivée à temps pour éviter la faillite... du système de retraites. Celle de la Sécurité sociale serait inévitable et urgente, pour les mêmes raisons. Le pire est que ce discours nous vient de tous bords. Du côté de cette droite, bien évidemment, mais aussi du côté des dirigeants de la gauche parlementaire, ou des

directions syndicales. Tous admettent qu'il fallait « réformer » la retraite, et qu'il faudra en faire autant avec la Sécu, car, disent-ils, la société évolue, la durée de vie augmente, et autres arguments statistiques et démographiques tendancieux.

L'opinion est ainsi soumise à un véritable matraquage qui vise à faire croire qu'il n'y aurait pas d'autre choix possible, et que ceux qui s'y opposent seraient des myopes responsables des pires catastrophes à terme, par inertie et manque de courage politique. Les mots utilisés dans cette campagne de conditionnement des esprits, qui préparent les prochaines attaques gouvernementales, ne sont pas innocents. On nous parle de réforme pour faire croire qu'il s'agit d'un progrès ou du moins d'un moindre mal, alors qu'il s'agit d'une régression programmée et qui n'a guère connu de précédents de cette ampleur dans le passé, visant une catégorie, la plus nombreuse et la plus pauvre, de la population. On voudrait nous faire accepter de subir une situation où vieillir, pour un salarié, sera synonyme d'appauvrissement, puis de misère. Et qu'il en sera de même pour ceux qui tomberaient malades.

Il faut refuser ce piège que les politiciens, les experts et les manipulateurs d'opinion de



tous bords veulent nous tendre. Le progrès, c'est quand la société dans son ensemble peut accéder aux moyens qui permettent d'améliorer la vie de chacun, quel que soit son âge, sa situation de santé, ses compétences et son métier. Cela n'est pas possible, disent les porte-parole des nantis, les hommes politiques, les spécialistes en statistiques de toute sorte, ces cartomanciens qui prétendent lire l'avenir de la société. Ils nous disent que « la France n'a pas les moyens » et que de toute façon la couverture sociale serait trop petite pour couvrir les besoins de tous. Mais alors il faudrait qu'ils expliquent pourquoi, la productivité ayant décuplé rien que dans les dernières années du 20<sup>ème</sup> siècle, on ne pourrait pas financer les moyens de vivre sa vieillesse dans des conditions satisfaisantes, même si l'on vit, en moyenne, plus vieux. Il faudrait expliquer aussi pourquoi, tandis que les progrès scientifiques et techniques dans le domaine de la médecine permettent d'affronter de plus en plus efficacement les atteintes à la santé, l'accès aux soins est de plus en plus restreint pour toute une catégorie de la population.

En admettant même que la richesse ne soit pas suffisante pour satisfaire les besoins essentiels de tous, ce qui est une contre-vérité, si vraiment la couverture était trop petite,

pourquoi ne pas prendre aux plus riches, ceux qui accumulent les richesses, pour satisfaire les besoins du plus grand nombre ?

Ceux qui disent qu'il n'y aurait pas d'autre choix que de réduire la part réservée aux salariés oublient cette alternative-là. Mais est-ce vraiment un oubli ? C'est plutôt un choix social. En changer, ce serait bien la seule « réforme » qui serait vraiment un progrès. Mais cela supposerait de s'attaquer aux vrais privilégiés, ceux de l'argent, aux vrais conservateurs, ceux qui veulent conserver et accroître leur fortune au détriment d'une population qu'ils appauvrissent, au véritable égoïsme dominant, celui des capitalistes.

Jean-Pierre VIAL

**Fête de Lutte Ouvrière**  
**à Angers**  
**dimanche 25 avril 2004**  
**À PARTIR DE MIDI**  
**aux Greniers Saint-Jean**  
**place du Tertre**

## LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

### Adresser toute correspondance à :

**LUTTE OUVRIÈRE**

**B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE**

Téléphone : 01 48 43 65 58 - Télécopie : 01 48 43 69 94

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

http://www.lutte-ouvriere.org - E-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Union Communiste Internationaliste : http://www.union-communiste.org

E-mail : contact@union-communiste.org

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron

6, rue Florian - 93500 PANTIN

Lutte Ouvrière (Ile-de-France) - c/o Editions d'Avron  
 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 PANTIN

## SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti « Lutte Ouvrière » conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 150 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

	ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE		
	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE (1 an soit 10 N°)
	1 an	6 mois	
<b>France, DOM-TOM</b>	35 €	18 €	15 €
<b>DOM-TOM, par avion</b>	50 €	25 €	21 €
<b>Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada</b>	60 €	30 €	15 €
<b>Asie Océanie autre Amérique</b>	75 €	38 €	26 €
<b>Asie Océanie autre Amérique (voie prioritaire)</b>	90 €	45 €	32 €

## BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....

PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL et VILLE : .....

COMPLÉMENT D'ADRESSE : .....

Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de .....

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de : .....

Règlement :  
 par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,  
 par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 153-155, avenue Jean-Lolive à Pantin (93500) et 6, rue Florian à Pantin (93500) - Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 15 000 exemplaires. Impression : Rotos de l'Ile-de-France, 3, rue du Parc, 93150 Le-Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 64995.

## • Les résultats du deuxième tour

# Un succès pour le Parti Socialiste, mais pas une radicalisation de l'électorat

**Le succès des listes de la gauche parlementaire au deuxième tour des élections régionales, le 28 mars, est d'autant plus spectaculaire que la nouvelle loi électorale, en écartant au premier tour les listes n'ayant pas obtenu 10 % des suffrages, et avec sa prime de 25 % des sièges à la liste ayant la majorité, fut-elle relative, lui donne la certitude de présider les Conseils régionaux même là où elle n'a pas obtenu la majorité absolue (cas des régions Centre, Champagne-Ardenne, Ile-de-France, Lorraine, Basse-Normandie, Picardie, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes). Il n'en reste pas moins que pour la première fois depuis 1981 la gauche se trouve avoir la majorité absolue dans le pays à une élection autre que présidentielle.**

On ne peut pas pour autant parler de radicalisation de l'électorat, car l'analyse des résultats prouve que ce succès électoral est dû au renfort de nombreux électeurs qui avaient voté à droite, voire à l'extrême droite, au premier tour. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : dans l'Hexagone, on a enregistré le 28 mars 1 511 100 suffrages exprimés de plus qu'au premier tour, alors que les listes conduites par le Parti Socialiste ont recueilli plus de trois millions de voix de plus que le total des listes de gauche au premier tour. À supposer même que les électeurs qui ont voté pour les listes LO-PCR au premier tour aient apporté au second leurs voix au Parti Socialiste (ce qui est sans doute vrai en partie, mais en partie seulement), et que tous les abstentionnistes du premier tour qui ont participé au second aient également voté pour la gauche (ce qui ne peut pas non plus être vrai), il resterait encore plus de 500 000 voix provenant d'électeurs ayant voté à droite ou à l'extrême droite au premier tour.

Parallèlement, on peut noter que la droite est bien loin d'avoir fait partout au second tour le plein des voix qu'elle pouvait espérer recueillir à partir des résultats du premier (en incluant dans cette droite les « chasseurs » et les écologistes à la Waechter ou à la Lalonde). En effet, dans huit régions, en dépit d'une participation plus

élevée, elle ne recueille même pas le total des voix de droite du premier tour, le cas le plus spectaculaire étant celui de l'Aquitaine, région où la liste UDF de Bayrou s'était opposée à celle de l'UMP, et territoire d'élection de « Chasse, pêche, nature et tradition », où le déficit de la liste de droite, par rapport aux espérances qu'elle avait pu avoir après le premier tour a été de plus de 90 000 voix.

Que le vote anti-UMP ait aussi touché l'électorat de l'extrême droite est particuliè-

rement visible dans les quatre régions (Auvergne, Bretagne, Limousin et Pays de la Loire) où le Front National a été éliminé dès le premier tour. Sur l'ensemble de ces quatre régions, la droite, rien qu'en recueillant les voix de l'extrême droite, aurait dû obtenir au second tour près de 1,9 million de voix. En fait, elle n'en a obtenu qu'à peine plus de 1,7 million (alors même que la participation électorale était plus forte). Près de 200 000 voix ont donc migré, selon toute

vraisemblance, de l'extrême droite à la gauche.

Là où le Front National a pu se maintenir, le phénomène est aussi parfaitement visible dans certaines régions : en Rhône-Alpes, il manque à la liste FN, conduite par un des leaders nationaux de ce parti (Gollnisch), plus de 69 000 voix pour atteindre le total des résultats de l'extrême droite au premier tour, près de 34 000 pour retrouver ceux de la seule liste Front National.

Les électeurs qui ont aban-

donné le FN ont sans doute voté en partie pour la liste UMP. Mais pas tous, comme le prouve le cas de l'Ile-de-France où il manque plus de 96 000 voix à Marine Le Pen pour retrouver le total des voix de l'extrême droite du premier tour, plus de 53 000 pour retrouver ses propres voix, alors que la liste UMP progresse de moins de 3 000 voix par rapport à l'ensemble des voix de droite du premier tour.

Notons cependant qu'il y a quatre régions où le FN progresse par rapport aux résultats de l'extrême droite du premier tour. C'est en particulier le cas du Nord-Pas-de-Calais où il gagne près de 26 000 voix.

Globalement, on peut donc dire que l'ampleur du succès du Parti Socialiste dans ces élections est dû pour une large part au fait qu'une partie de l'électorat de droite et d'extrême droite a préféré lui apporter ses suffrages, plutôt que de voter pour les listes de l'UMP. Cela rappelle l'élection de Mitterrand à la présidence de la République en 1981 (où une partie de l'électorat chiraquien l'avait préféré à Giscard) et en 1988 (où une partie des électeurs de Barre et de Le Pen l'avait préféré à Chirac). Et ces glissements électoraux sont d'autant plus faciles qu'entre la politique que mènent la droite et la gauche parlementaire quand elles sont au gouvernement, la différence est mince.

Quant au retour vers le vote en faveur du Parti Socialiste de toute une partie de l'électorat populaire qui l'avait abandonné en 2002, il s'agit avant tout d'un vote destiné à sanctionner Chirac et Raffarin, bien plus que d'une marque de confiance retrouvée envers Hollande et ses amis. Une différence essentielle avec l'élection de Mitterrand en 1981 est d'ailleurs le peu d'illusions que se fait l'électorat populaire sur ce que le retour du Parti Socialiste au gouvernement pourrait lui apporter.

Mais les travailleurs n'ont pas dit leur dernier mot. Et si le gouvernement continue son offensive contre les travailleurs, comme Raffarin en a manifesté l'intention dès dimanche soir, il pourrait bien apprendre que la sanction par les urnes n'est rien à côté de celle qui se manifeste par les luttes sociales.

François DUBURG

## • Jean-Paul Huchon

# Un socialiste qui a le goût des affaires

Jean-Paul Huchon, qui vient de remporter les élections régionales en Ile-de-France contre son rival de droite, Jean-François Copé, est un énarque et, comme beaucoup d'énarques, il est passé d'emplois publics à des emplois privés. Dans le jargon du journalisme politique, cela s'appelle « pantoufler ».

C'est en 1981 qu'il est entré dans l'équipe gouvernementale, en qualité de chef de cabinet de Rocard, alors ministre d'État chargé du Plan, puis de l'Agriculture.

En 1985, il quitte les cabinets ministériels et devient directeur général de la Caisse nationale du Crédit Agricole, puis conseiller du Président. En 1987, il devient directeur général adjoint du groupe agro-alimentaire EXOR.

En 1988, retour aux fonctions politiques : il quitte le privé pour devenir directeur de cabinet de Michel Rocard, alors Premier ministre. Il le restera jusqu'en 1991 et quittera cette fonction quand Rocard quittera lui-même Matignon.

Retour aux affaires... Le voilà en 1991



Huchon fait de la pub pour le privé ? Non, il porte le maillot du PSG. Mais on peut s'y tromper...

directeur général chargé du développement national, international et des affaires financières du groupe Printemps. L'année suivante, il devient carrement directeur général, puis conseiller du président de Pinault-Printemps. Et cela jusqu'en 1994.

En 1995, toujours dans le privé, il change de job et se retrouve vice-président, directeur général du cabinet Progress, SCA, puis Président de Progress-Associés, un cabinet de recrutement. Il y est toujours même si entre-temps, en 1998, il a été élu en tant que socialiste au Conseil régional d'Ile-de-France dont il a été élu président. C'est décidément une fonction qu'il affectionne.

Aujourd'hui, gardant toujours deux fers au feu, Huchon est parti pour être toujours président socialiste du Conseil régional d'Ile-de-France... et il est encore président du cabinet Progress-Associés.

Non seulement il a « pantouflé » mais aujourd'hui il cumule et les fonctions et les salaires.

## . Sécurité sociale

# Pour défendre la santé, prendre l'argent où il est

**Les élections venaient à peine de se terminer que les représentants du gouvernement ainsi que Juppé pour l'UMP déclaraient en chœur que « les réformes devaient être poursuivies », en premier celles touchant la Santé et l'Assurance maladie. Et à nouveau les prétendus experts, les journalistes et tous les hommes politiques se succèdent sur les ondes pour rabâcher « l'absolue nécessité » de trouver le moyen de combler le déficit « abyssal » de la branche maladie de la Sécurité sociale.**

### La confrérie des menteurs associés

Il s'agit d'une véritable mise en condition de l'opinion populaire. On nous dit d'abord qu'il faudrait stopper la hausse continue des dépenses de santé. Certes les dépenses de santé augmentent aujourd'hui, comme elles n'ont jamais cessé d'augmenter depuis des dizaines d'années, et heureusement. C'est en grande partie la marque du progrès technologique. Car tout a augmenté, le coût des logements, des équipements ménagers, des moyens de transport qui sont passés des chaussures à clou et du vélo à l'automobile et à l'avion. Et cela sans parler de l'augmentation exponentielle des coûts des armements qui, elle, bat toutes les catégories et de façon nuisible pour la société.

Aujourd'hui il faudrait dépenser beaucoup plus pour soigner correctement toute la population et combattre efficacement la maladie, au niveau où les avancées de la science le permettraient. Les crédits actuels sont loin d'être suffisants, le mouvement de protestation des chercheurs est là pour nous le rappeler. Quant au système de la Sécurité sociale, il est bien loin d'être le modèle qu'on nous présente, et il a toujours servi à cacher les intérêts occultes du patronat et des industriels de la santé. Mais sa remise en cause actuelle vise à aggraver encore la situation au détriment de la grande majorité de la population.

Le déficit annuel actuel de la Sécurité sociale ne représente encore que 20 % du déficit annuel du budget de l'État. Et surtout, même aujourd'hui en période de chômage et de moindre rentrée de cotisations, ce déficit est totalement artificiel. Il trouve sa source dans les détournements de fonds opérés par l'État et les gouvernements successifs sur le budget de la Sécu, un budget en revanche uniquement financé par les cotisations des salariés et

employeurs, ces dernières n'étant elles-mêmes que du salaire différé.

### La Sécu victime d'un pillage de l'État...

En 2003, sur les 8,9 milliards de trou de la Sécurité sociale officiellement relevé, l'État à lui

seul était responsable à hauteur de 6,5 milliards d'euros. Cela correspondait aux allègements de charges sociales non compensées par ce dernier et divers autres cadeaux au patronat laissés à la charge du budget de la Sécurité sociale.

De plus l'État détourne dans ses caisses toute une partie des taxes censées à l'origine être reversées à la Sécurité sociale pour compenser les dépenses de santé dues à la prise en charge du tabagisme et de l'alcoolisme. Ainsi, si l'État reversait aux caisses de la Sécurité sociale, ce qu'il était censé faire, les taxes sur les tabacs et l'alcool, il n'y aurait

plus aujourd'hui de déficit de la Sécurité sociale.

Et peu de gens savent qu'en contre-partie, le budget de l'État ne contribue pour rien à la construction et à la mise en place des équipements de santé publique. Pas un centime sur le budget du pays ne va à la construction, la rénovation et l'équipement des hôpitaux publics. L'argent des assurés sociaux qui ne devrait servir qu'à payer les dépenses de santé paye tout, absolument tout : l'achat des terrains, les constructions, les matériels, la formation de tous les personnels, et aussi la formation des médecins, y compris

des médecins de ville. Sans parler de la paye des personnels, toutes catégories confondues.

Le fameux plan « hôpital 2007 » avancé par Mattei est financé à 100 % par l'argent de la Sécurité sociale, et par les emprunts des hôpitaux, qui devront en passant réduire leurs dépenses habituelles pour y faire face.

### ...et des capitaux privés

Il y a pourtant un secteur qui s'enrichit dans cette pénurie organisée. Car si les budgets des hôpitaux publics sont sous le contrôle direct des représentants des gouvernements, qui réduisent les personnels et ferment des services, des maternités et des hôpitaux de proximité, ce n'est pas le cas des hôpitaux et cliniques privées. Depuis des années, les gouvernements successifs ont favorisé l'installation et l'équipement des opérateurs privés, centres de soins spécialisés, hôpitaux, cliniques, en leur laissant les secteurs les plus juteux. Non seulement ils sont sans vrai contrôle mais souvent les hôpitaux publics leur servent gratuitement de plates-formes annexes, pour tous les soins lourds et coûteux. Eux encaissent les bénéfices, et les charges sont laissées aux hôpitaux publics. Ce n'est pas pour rien que des fonds d'investissements privés à but très lucratif ont envahi le secteur, comme « La Générale de Santé ».

Les gouvernements ont donné tous les moyens aux grands trusts de la pharmacie de pratiquer des prix exorbitants pour les médicaments, de même qu'aux fabricants de matériels. En 2002, la « valeur ajoutée », c'est-à-dire la richesse produite par les différentes branches privées, est étonnante : 10 milliards d'euros pour les trusts de la pharmacie, 2,5 milliards pour le matériel médico-chirurgical, 6,8 milliards pour le commerce des médicaments. Une part essentielle de cette « valeur ajoutée » a été à la charge de l'Assurance maladie.

Seillière, rayonnant, en discussion avec Jospin sur la Sécurité sociale. Les attaques contre la Sécu ont démarré bien avant Raffarin.



## Les vrais profiteurs

Si la branche maladie de la Sécurité sociale est aujourd'hui financée aux deux tiers par les cotisations patronales et pour un tiers par les cotisations des salariés, l'évolution s'est faite de façon continue au bénéfice des employeurs et au détriment des salariés. De 1967 à 2003 les patrons ont vu leur contribution augmenter de 30 % pendant que celle des salariés augmentait de 79 %. Si les patrons avaient vu leur contribution augmenter dans la même proportion que celle des salariés leur taux de cotisation serait de 17,7 % et non de 12,88 % comme aujourd'hui. Cela permettrait de rapporter 20 milliards d'euros supplémentaires

par an à la caisse maladie de la Sécurité sociale et suffirait donc à faire disparaître le trou actuel. Les formidables augmentations des profits patronaux pourraient absorber ce coût sans problèmes. Mais on a préféré taxer les retraités et les chômeurs et on avance aujourd'hui l'idée de prélever, par l'intermédiaire de la CSG, cinq milliards de plus sur ces catégories les plus pauvres.

Et puis globalement il est inadmissible qu'une part conséquente du budget de l'État ne serve pas à assurer la mise en place des hôpitaux publics, leurs équipements et l'embauche des personnels nécessaires. S'il y a un domaine prioritaire, ce devrait

bien être celui de la santé publique, au moins au même titre que l'enseignement ou... que la police ou l'armée. Qu'est-ce que cette société barbare dans laquelle l'État accepte de dilapider des centaines de milliards pour construire des engins de mort, heureusement le plus souvent inutiles, mais qui refuse d'engager un seul centime pour financer les équipements de santé publique pour la population ?

S'il faut réformer le système de santé, c'est bien dans ce sens-là qu'il faut aller, en le faisant quoi qu'en pensent les vrais profiteurs du système et tous les gouvernants à leur botte.

P. S.

Paul SOREL

## • Sécurité sociale

# Pour défendre la santé, prendre l'argent où il est

**Les élections venaient à peine de se terminer que les représentants du gouvernement ainsi que Juppé pour l'UMP déclaraient en chœur que « les réformes devaient être poursuivies », en premier celles touchant la Santé et l'Assurance maladie. Et à nouveau les prétendus experts, les journalistes et tous les hommes politiques se succèdent sur les ondes pour rabâcher « l'absolue nécessité » de trouver le moyen de combler le déficit « abyssal » de la branche maladie de la Sécurité sociale.**

### La confrérie des menteurs associés

Il s'agit d'une véritable mise en condition de l'opinion populaire. On nous dit d'abord qu'il faudrait stopper la hausse continue des dépenses de santé. Certes les dépenses de santé augmentent aujourd'hui, comme elles n'ont jamais cessé d'augmenter depuis des dizaines d'années, et heureusement. C'est en grande partie la marque du progrès technologique. Car tout a augmenté, le coût des logements, des équipements ménagers, des moyens de transport qui sont passés des chaussures à clou et du vélo à l'automobile et à l'avion. Et cela sans parler de l'augmentation exponentielle des coûts des armements qui, elle, bat toutes les catégories et de façon nuisible pour la société.

Aujourd'hui il faudrait dépenser beaucoup plus pour soigner correctement toute la population et combattre efficacement la maladie, au niveau où les avancées de la science le permettraient. Les crédits actuels sont loin d'être suffisants, le mouvement de protestation des chercheurs est là pour nous le rappeler. Quant au système de la Sécurité sociale, il est bien loin d'être le modèle qu'on nous présente, et il a toujours servi à cacher les intérêts occultes du patronat et des industriels de la santé. Mais sa remise en cause actuelle vise à aggraver encore la situation au détriment de la grande majorité de la population.

Le déficit annuel actuel de la Sécurité sociale ne représente encore que 20 % du déficit annuel du budget de l'État. Et surtout, même aujourd'hui en période de chômage et de moindre rentrée de cotisations, ce déficit est totalement artificiel. Il trouve sa source dans les détournements de fonds opérés par l'État et les gouvernements successifs sur le budget de la Sécu, un budget en revanche uniquement financé par les cotisations des salariés et

employeurs, ces dernières n'étant elles-mêmes que du salaire différé.

### La Sécu victime d'un pillage de l'État...

En 2003, sur les 8,9 milliards de trou de la Sécurité sociale officiellement relevé, l'État à lui

seul était responsable à hauteur de 6,5 milliards d'euros. Cela correspondait aux allègements de charges sociales non compensées par ce dernier et divers autres cadeaux au patronat laissés à la charge du budget de la Sécurité sociale.

De plus l'État détourne dans ses caisses toute une partie des taxes censées à l'origine être reversées à la Sécurité sociale pour compenser les dépenses de santé dues à la prise en charge du tabagisme et de l'alcoolisme. Ainsi, si l'État reversait aux caisses de la Sécurité sociale, ce qu'il était censé faire, les taxes sur les tabacs et l'alcool, il n'y aurait

plus aujourd'hui de déficit de la Sécurité sociale.

Et peu de gens savent qu'en contre-partie, le budget de l'État ne contribue pour rien à la construction et à la mise en place des équipements de santé publique. Pas un centime sur le budget du pays ne va à la construction, la rénovation et l'équipement des hôpitaux publics. L'argent des assurés sociaux qui ne devrait servir qu'à payer les dépenses de santé paye tout, absolument tout : l'achat des terrains, les constructions, les matériels, la formation de tous les personnels, et aussi la formation des médecins, y compris

des médecins de ville. Sans parler de la paye des personnels, toutes catégories confondues.

Le fameux plan « hôpital 2007 » avancé par Mattei est financé à 100 % par l'argent de la Sécurité sociale, et par les emprunts des hôpitaux, qui devront en passant réduire leurs dépenses habituelles pour y faire face.

### ...et des capitaux privés

Il y a pourtant un secteur qui s'enrichit dans cette pénurie organisée. Car si les budgets des hôpitaux publics sont sous le contrôle direct des représentants des gouvernements, qui réduisent les personnels et ferment des services, des maternités et des hôpitaux de proximité, ce n'est pas le cas des hôpitaux et cliniques privées. Depuis des années, les gouvernements successifs ont favorisé l'installation et l'équipement des opérateurs privés, centres de soins spécialisés, hôpitaux, cliniques, en leur laissant les secteurs les plus juteux. Non seulement ils sont sans vrai contrôle mais souvent les hôpitaux publics leur servent gratuitement de plates-formes annexes, pour tous les soins lourds et coûteux. Eux encaissent les bénéfices, et les charges sont laissées aux hôpitaux publics. Ce n'est pas pour rien que des fonds d'investissements privés à but très lucratif ont envahi le secteur, comme « La Générale de Santé ».

Les gouvernements ont donné tous les moyens aux grands trusts de la pharmacie de pratiquer des prix exorbitants pour les médicaments, de même qu'aux fabricants de matériels. En 2002, la « valeur ajoutée », c'est-à-dire la richesse produite par les différentes branches privées, est étonnante : 10 milliards d'euros pour les trusts de la pharmacie, 2,5 milliards pour le matériel médico-chirurgical, 6,8 milliards pour le commerce des médicaments. Une part essentielle de cette « valeur ajoutée » a été à la charge de l'Assurance maladie.

Seillière, rayonnant, en discussion avec Jospin sur la Sécurité sociale. Les attaques contre la Sécu ont démarré bien avant Raffarin.



## Les vrais profiteurs

Si la branche maladie de la Sécurité sociale est aujourd'hui financée aux deux tiers par les cotisations patronales et pour un tiers par les cotisations des salariés, l'évolution s'est faite de façon continue au bénéfice des employeurs et au détriment des salariés. De 1967 à 2003 les patrons ont vu leur contribution augmenter de 30 % pendant que celle des salariés augmentait de 79 %. Si les patrons avaient vu leur contribution augmenter dans la même proportion que celle des salariés leur taux de cotisation serait de 17,7 % et non de 12,88 % comme aujourd'hui. Cela permettrait de rapporter 20 milliards d'euros supplémentaires

par an à la caisse maladie de la Sécurité sociale et suffirait donc à faire disparaître le trou actuel. Les formidables augmentations des profits patronaux pourraient absorber ce coût sans problèmes. Mais on a préféré taxer les retraités et les chômeurs et on avance aujourd'hui l'idée de prélever, par l'intermédiaire de la CSG, cinq milliards de plus sur ces catégories les plus pauvres.

Et puis globalement il est inadmissible qu'une part conséquente du budget de l'État ne serve pas à assurer la mise en place des hôpitaux publics, leurs équipements et l'embauche des personnels nécessaires. S'il y a un domaine prioritaire, ce devrait

bien être celui de la santé publique, au moins au même titre que l'enseignement ou... que la police ou l'armée. Qu'est-ce que cette société barbare dans laquelle l'État accepte de dilapider des centaines de milliards pour construire des engins de mort, heureusement le plus souvent inutiles, mais qui refuse d'engager un seul centime pour financer les équipements de santé publique pour la population ?

S'il faut réformer le système de santé, c'est bien dans ce sens-là qu'il faut aller, en le faisant quoi qu'en pensent les vrais profiteurs du système et tous les gouvernants à leur botte.

P. S.

Paul SOREL

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

## TRIBUNE

# Les vainqueurs au pied du mur

Lessivée, désavouée, la droite. Ce n'est jamais qu'une raclée électorale, mais ça fait du bien. Le gouvernement vient de payer en bulletins de vote son déluge de réformes scélérates contre le monde du travail et les plus démunis. Pour l'heure, en bulletins de vote seulement, donc pas si cher que ça. Pas au point en tout cas d'annoncer qu'il va changer de politique, annuler les mesures contre les retraites et contre les chômeurs, ni même renoncer aux prochaines réformes tout aussi scélérates contre la sécurité sociale ou le code du travail.

Mais la gauche sort grand vainqueur en raflant 21 régions sur 22 en France métropolitaine. L'électorat populaire a choisi de sanctionner le gouvernement Chirac en passant par elle. Par adhésion, par confiance en elle ? Les chefs du PS n'en sont eux-mêmes pas très sûrs. Mais d'une certaine façon, le message les met au pied du mur.

Car le message électoral a été clair : ras-le-bol des « réformes » anti-ouvrières, de la politique qui engraisse le patronat et saigne les malheureux, qui démantèle les services publics, qui sacrifie la recherche et l'enseignement, qui pique dans la poche des vieux et des chômeurs et qui donne aux riches. À vous la gauche, on vient de donner la majorité absolue. Que demander de plus ? Vous avez, si vous le voulez, la majeure partie des électeurs, en tout cas l'énorme majorité des salariés derrière vous. À vous de montrer ce que vous avez dans le ventre. À vous de passer aux actes, maintenant, tout de suite.

Holà ! François Hollande, Fabius ou Strauss Kahn ont l'air moins pressé que ceux qui ont voté pour eux. « Très bien, très bien, disent-ils, on a... trois ans pour se préparer ! » Cela commence mal. Le message des régionales, ce n'était pas que les politiciens du PS se préparent pour remporter les présidentielles de 2007. Le message, c'est qu'ils se servent du vote populaire et des pouvoirs et moyens dont ils disposent désormais dans pratiquement toutes les régions du pays pour dire STOP, sans délai, à la politique actuelle en faveur des patrons et des riches, contre la population et les plus pauvres.

Cela veut dire pour commencer que dans toutes ses régions, cette gauche rompt avec sa politique passée et soutienne véritablement les salariés en butte aux patrons licenciés, en prenant sur les subventions aux patronats pour créer des emplois publics. Entre autres.

Mais ce n'est pas tout. Le message des régionales a eu une portée nationale et fait suite aux luttes de toute l'année passée, celles des enseignants, cheminots, postiers du printemps dernier, des intermittents, des chercheurs et de toutes les résistances locales contre les licenciements.

Là non plus, il ne s'agit pas d'attendre trois ans, quand tout le mal qui reste à faire aura été fait. Il ne s'agit pas de dire, comme l'ont dit certains chefs du PS, que « c'est à Chirac d'entendre le message » des électeurs. Chirac et Raffarin, c'est tout vu, n'entendent et n'entendront rien. Le vote de dimanche, c'est une sanction contre la droite mais le message, c'est à la gauche qu'il s'adresse. À elle de le faire passer dans ses paroles et ses actes, au lieu de se défausser sur Chirac.

Que les vainqueurs de ces élections commencent par dire qu'il faut annuler la réforme des retraites de 2003 et le retour aux 37 annuités et demie pour tous, qu'il faut redonner aux chômeurs leurs allocations, débloquer tout de suite des centaines de milliers de postes dans les hôpitaux, l'enseignement, la culture et la recherche, interdire les licenciements collectifs dans les entreprises qui font des bénéfices. À la gauche de montrer qu'elle est prête à se mettre à la tête des grèves et des manifestations sur ces objectifs. Maintenant. Tout de suite.

Et si cette gauche plurielle s'y refuse, lanterne ou tergiverse, à tous ceux qui se réjouissent de la dégelée que vient de prendre la droite, de mettre à profit leur meilleur moral pour faire passer directement le message dans leurs mobilisations et dans la rue. À défaut de vouloir précéder le monde du travail, la gauche sera alors peut-être contrainte de le suivre. Voilà le véritable message de dimanche dernier.

**Éditorial des bulletins d'entreprise  
l'Étincelle du lundi 29 mars 2004**

**Convergences Révolutionnaires n° 32 (mars 2004)**, bimestriel publié par la Fraction

**Dossier :** Après Jospin, Raffarin, de mal en pis

**Articles :** Le PCF en ordre dispersé ? A côté de la gauche caviar, la gauche Buffet - Ce voile qui cache les vrais problèmes - Services publics-réalité : à la SNCF, sous les palmiers, c'est pas la plage - Les chômeurs contre les coupures de courant - Irak : bourbier militaire, imbroglio politique - Le capitalisme américain entre deux crises ?

Pour se procurer ce numéro, 1,5 €, ou s'abonner (1an : 9 € ; de soutien : 15 €) écrire à :  
LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18  
Ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19 -  
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

## Leur société

# Mutuelles en hausse, santé en baisse

L'une après l'autre, les mutuelles annoncent à leurs adhérents la hausse des tarifs de leurs complémentaires santé. Les pourcentages varient, mais chaque fois l'addition se situe entre 9 et 11 % d'augmentation en moyenne.

Ce n'est pas rien et c'est la conséquence des charges imposées par le gouvernement sur le budget 2004 de la Sécurité sociale. Le forfait hospitalier à la charge des malades est passé cette année de 10,67 à 13 euros, soit une augmentation de 22 %, dont le remboursement retombe sur les mutuelles. Plus de 600 médicaments qui étaient remboursés à 65 % ne le sont plus qu'à 35 %. La prise en charge par la Sécurité sociale des patients à la sortie de l'hôpital après une intervention lourde a également été réduite. Les mutuelles, auxquelles adhèrent et cotisent 18 millions de personnes, devront supporter des dépenses qui étaient prises en charge par la Sécurité sociale. Quant aux assureurs privés comme AXA, ils ne sont bien sûr pas à la

traîne et annoncent eux aussi des tarifs en hausse.

La prétendue réforme de la Sécurité sociale que veut mettre en place le gouvernement n'est pas encore connue dans ses détails, mais les mesures déjà prises se traduisent par une ponction sur les budgets des familles populaires. Par ailleurs, trois millions de personnes qui n'ont ni garanties complémentaires, ni CMU, devront bien souvent renoncer à des soins qui deviennent trop chers.

En prenant des mesures qui restreignent l'accès aux soins, Mattei avait parlé d'un simple « colmatage » en attendant les décisions plus sérieuses, ce qu'il appelle la réforme de la Sécurité sociale et qui n'est autre que sa démolition. Les conséquences qu'entraîne le « colmatage » en question doivent recevoir une réponse forte et collective des salariés, qui sont tous concernés, eux et leur famille.

D. M.

# Les effets secondaires de la canicule

La canicule a donné des idées à un certain nombre de sénateurs du Parti Socialiste, dont Michel Charasse et Henri Weber. En janvier dernier, ils ont ainsi déposé un projet de loi « relative aux devoirs des enfants majeurs envers leurs ascendants âgés » visant à sanctionner les enfants de personnes âgées considérées comme « délaissées ». Dans l'exposé des motifs introduisant leur proposition de loi, Weber et Cie expliquent qu'en somme, les milliers de morts de la canicule de l'été 2003 ont certes « démontré le manque de moyens de nos hôpitaux » mais ont aussi « mis en évidence des défaillances plus individuelles : celles d'enfants indifférents au sort de leurs ascendants, et qui partent en vacances en laissant sur place un père ou une mère âgés, sans prendre aucune précaution pour le cas où surviendrait une difficulté ». Et de conclure que la loi doit sanctionner de tels comportements.

En somme, il faudrait chercher la responsabilité des 15 000 morts de l'été 2003 du côté des enfants indignes

qui abandonnent leurs parents.

On se demande dans quel monde vivent ces gens-là. Peut-être qu'eux-mêmes sont « indifférents » et prennent des vacances sans se soucier de ce que deviennent leurs proches. Mais s'ils fréquentaient un peu plus les milieux populaires, ils sauraient qu'à part des cas exceptionnels, les enfants s'occupent de leurs parents. Heureusement d'ailleurs, car l'aide reçue des services publics – quand aide il y a – est notoirement insuffisante.

C'est la carence de la politique gouvernementale vis-à-vis des personnes âgées, comme dans bien d'autres domaines, qui a été responsable des 15 000 morts de l'été dernier. Tout le monde le reconnaît, sauf évidemment le ministre de la Santé, Mattei, et cette poignée de politiciens qui voudraient culpabiliser les enfants pour mieux dédouaner l'incurie du gouvernement en matière de politique hospitalière et de soins à domicile.

# Suivi de grossesse ou parcours du combattant

Deux jeunes femmes, l'une habitant Levallois dans les Hauts-de-Seine, l'autre à Paris à proximité de l'Hôtel-Dieu, envisageaient de faire suivre leur grossesse à côté de chez elles. C'est logique, mais pas du tout facile !

Ainsi, la jeune Parisienne qui se renseignait à l'Hôtel-Dieu sur la possibilité d'y être suivie, s'est entendu répondre : « Appelez-nous dès votre deuxième jour de retard de règles pour réserver votre place ! ». Quant à celle de Levallois, déjà enceinte, elle fut renvoyée vers d'autres

hôpitaux et, n'ayant trouvé que celui de Saint-Cloud pour l'accueillir, revint en insistant à Levallois. Là, on lui demanda de faire une « lettre de motivation ».

Il faut croire que la lettre fut convaincante puisqu'elle fut enfin prise en charge... Mais à quand la réservation d'une place en crèche un an avant d'avoir envisagé une grossesse, d'une place en maternelle dès l'accouchement et une inscription en fac dès la rentrée à l'école primaire ?

## . Décentralisation

# Le personnel n'a pas à en faire les frais

Le projet de loi sur la décentralisation, qui doit être soumis au vote de l'Assemblée nationale le 7 avril, prévoit pour les 96 000 techniciens, ouvriers et personnels de service faisant partie de l'Éducation nationale jusqu'ici, leur transfert statutaire au département pour ceux travaillant dans les collèges, et à la région pour ceux travaillant

dans les lycées.

Par ailleurs, quelque 30 000 agents qui s'occupent de l'entretien des routes au sein des directions départementales de l'Équipement auraient dorénavant pour employeurs les Conseils généraux. Ces salariés ont des raisons de s'inquiéter de ce que leur réserve ce transfert. Tout d'abord, comme chaque

fois que l'État transfère des personnels et des charges, il ne transmet pas les financements correspondants.

Les futurs présidents des Conseils régionaux, désormais tous socialistes, sauf un, s'inquiètent. Mais ceux de droite qui présidaient avant eux certaines régions s'inquiétaient aussi. Car si le gouvernement a déjà

pris la décision de décentraliser, la loi qui prévoit le financement des dépenses nouvelles à la charge des collectivités locales a pris du retard. Leur inquiétude est d'autant plus légitime que l'État, quand il prend des engagements, a l'habitude de ne pas les respecter ou alors avec beaucoup de retard.

Si l'État transfère des responsabilités aux collectivités territoriales, ce n'est pas pour rendre la gestion des établissements scolaires ou celle des routes plus proches de la population, comme le prétendent Raffarin et son gouvernement (qu'est-ce que cela peut vouloir dire pour un agent de laboratoire ou un ouvrier d'entretien ?), mais pour faire des économies.

Le gouvernement a donné en héritage aux Conseils généraux depuis le 1<sup>er</sup> janvier la gestion complète du RMI à laquelle s'ajouteront, dans les semaines qui viennent, l'organisation et le financement du Revenu minimum d'activité (RMA), à charge pour les collectivités locales de gérer la misère. Les départements seront aussi responsables du « schéma » qui organise la prise en charge des personnes âgées. Mais où trouveront-ils tout cet argent nécessaire aux équipements et aux embauches

qui s'imposent sinon en augmentant les impôts locaux ?

Ce sont autant de milliards économisés sur le budget central qui permettront d'octroyer des avantages financiers encore plus importants au grand patronat. C'était déjà le cas sous le gouvernement de gauche : sous Jospin, l'Aide personnalisée à l'autonomie (APA) avait été transférée aux Conseils généraux et les transports ferroviaires TER aux Conseils régionaux, transferts dont les conséquences négatives commencent à se faire sentir. Il en va de même pour le réseau de près de 20 000 kilomètres de routes nationales, confié aux départements sans que l'argent nécessaire à leur modernisation soit attribué. Derrière la « décentralisation » se cache, à peine, une opération de destruction systématique des services publics avec la complicité de la quasi-totalité des notables locaux.

Alors le personnel ainsi décentralisé autoritairement a toutes les raisons de se méfier et de s'opposer à des mesures dont il sera victime.

A. ROLIN

## Les ATOSS ne veulent pas payer la note

Jeudi 1<sup>er</sup> avril, plusieurs fédérations de fonctionnaires appelaient à une journée de grève contre le projet de loi sur la décentralisation.

La grève a des chances d'être suivie parmi le personnel non-enseignant de l'Éducation nationale, les TOS, techniciens, ouvriers et agents chargés de l'entretien des locaux et de la cantine. Il y a un an, au printemps 2003, l'annonce du projet avait suscité des mouvements de colère qui avaient précédé, et rejoint, la mobilisation des enseignants. Les TOS, comme les enseignants, sont conscients de la dégradation générale que ce changement peut entraîner, car la présence d'adultes qui connaissent bien un établisse-

ment et participent à sa vie joue un rôle important pour l'encadrement des élèves et leur comportement.

Les agents de service ne seront désormais plus affectés sur un établissement mais dépendront des collectivités locales. Déjà, cela crée des statuts différents à l'intérieur d'un même établissement scolaire, donc une division entre les personnels. En outre, étant employés par une collectivité locale, rien n'empêchera leur employeur de leur faire faire quelques heures de service dans une école, quelques heures dans une autre, si les deux sont petites, ou encore dans un service municipal quelconque. Et, selon les ressources des régions, le nombre

d'emplois risque de varier : on pourrait alors voir, dans les régions riches, des écoles bien tenues avec un personnel suffisant, tandis que les plus pauvres n'auraient pas droit à ce minimum.

Il est regrettable que les syndicats, qui ont appelé les enseignants à se mobiliser le 12 mars dernier, aient isolé le personnel non-enseignant en l'appelant à se mobiliser séparément. Tous les personnels de l'Éducation nationale sont concernés par la décentralisation du personnel ATOSS, et il faudra bien qu'ils trouvent le moyen de surmonter ces divisions.

M.L.

## . Renault-Nissan

# Les appétits insatiables des grandes sociétés

« Success story » ! Ce n'est pas une nouvelle émission de télé-réalité, c'est la façon dont le PDG de Renault, Louis Schweitzer, a qualifié le rapprochement réalisé il y a cinq ans entre son entreprise et Nissan dans un entretien au journal *Le Monde*.

À l'époque, Renault avait acquis 44,40 % du capital du constructeur automobile japonais. Les gros actionnaires s'en frottent les mains : en 2003, Renault affiche deux milliards et demi de bénéfices après impôts, avec une progression de 26,80 % par rapport à l'année 2002. Les années précédentes, c'était déjà juteux et Schweitzer certifie que ce sera encore mieux pour le premier semestre 2004, mais cela ne rassasie toujours pas ses appétits.

Pour les prochaines années, il s'est fixé trois objectifs : « Être

numéro trois mondial en terme de qualité. Être parmi les trois premiers groupes automobiles mondiaux sur le plan technologique. Réaliser de façon constante un résultat opérationnel qui classe l'alliance parmi les trois premiers groupes automobiles mondiaux. » Soit, traduit en clair pour le troisième objectif : améliorer encore la rentabilité, et de façon constante.

Comment ? Cela il ne le dit pas. Mais l'histoire du rapprochement Renault-Nissan est là pour nous le raconter. Tout a commencé, dès novembre 1999, avec l'annonce de 21 000 suppressions d'emplois au Japon. Pas étonnant que la filiale japonaise contribue pour près de 70 % aux bénéfices annoncés par le groupe en 2003. Puis toute l'histoire a été ponctuée par l'annonce de licenciements d'un côté et de

profits en hausse de l'autre. Des milliers de salariés en ont fait les frais. Et, que ce soit en France, en Europe, et partout ailleurs, les travailleurs des entreprises Renault subissent, tous, au quotidien les réductions d'effectifs et les augmentations de cadences, devant sortir une production égale ou augmentée avec un personnel en nombre diminué.

Pas plus que les industriels du secteur pharmaceutique ne sont intéressés par la fabrication de médicaments, ceux de l'automobile ne le sont par la fabrication de voitures. Ce qui les motive, c'est la fabrication des profits au mépris des chômeurs qu'ils fabriquent dans le même temps, et toujours en plus grand nombre.

Sophie GARGAN

## 2, 3 avril

# Manifestations « pour une Europe sociale »

La Confédération européenne des syndicats (CES) appelle les salariés européens à « se mobiliser pour une Europe sociale », vendredi 2 et samedi 3 avril, appel relayé en France par la CGT, la CFDT, la FSU, l'UNSA et la CFTC.

La politique dite de « réformes » de Raffarin, qui consiste en des attaques contre les travailleurs, n'est pas une spécificité française. Cette offensive est menée partout en Europe : le chômage ne baisse que dans les statistiques, les salaires sont à la baisse, les services publics se dégradent, en même temps que les gouvernements européens s'en prennent aux retraites et à la protection sociale.

L'Europe qui se construit n'est pas celle des travailleurs. Quand des lois dites sociales sont votées à l'échelle européenne, bien souvent elles s'appuient sur la législation la moins favorable : un exemple en a été donné avec l'autorisation du travail de nuit des fem-

mes, loi votée en France sous prétexte d'unification avec les autres pays de l'Union européenne.

Les journées de mobilisation proposées par les syndicats ne suffiront évidemment pas à inverser la politique des gouvernements européens. Mais elles peuvent être l'occasion, pour les travailleurs, d'affirmer que, par-delà les frontières, ils ont les mêmes ennemis et les mêmes intérêts à défendre.

Samedi 3 avril, des manifestations sont organisées dans la plupart des grandes villes d'Europe et de France. Lutte Ouvrière appelle à y participer.

À Paris, la manifestation aura lieu

**samedi 3 avril  
à 14 heures,**

**de la place  
de La République,  
à la place de l'Opéra.**

### • Côte-d'Ivoire

# Des massacres orchestrés par le pouvoir

Jeudi 25 mars, à Abidjan, une tentative de manifestation de l'opposition a été violemment réprimée par l'armée et la police du président Gbagbo. Une véritable chasse à l'homme s'en est suivie dans les quartiers supposés abriter des partisans de l'opposition. Les forces de sécurité, appuyées par des miliciens pro-gouvernementaux, des « jeunes patriotes » et des membres du syndicat étudiant Fesci, ont ainsi ratissé les quartiers d'Abobo, Anyama, Treichville et Youpougon, laissant derrière eux des centaines de morts. Rien qu'à la morgue de Treichville, un diplomate étranger aurait dénombré 152 cadavres.

Ce n'est pas la première fois que les milices proches de Gbagbo se livrent à de tels massacres. Ce fut le cas notamment en septembre 2002, lorsque la rébellion du Nord a éclaté.

Aujourd'hui, le pays n'est pas sorti de la crise politique inaugurée par cette rébellion. Depuis, l'autorité du gouvernement ne s'exerce plus que sur la moitié sud – la plus riche – du pays, tandis que l'est et le nord sont aux mains des rebelles. Quant aux accords de Marcoussis, signés sous l'égide de la France en janvier 2003 et dénoncés dès le lendemain par Gbagbo, ils n'ont jamais permis de rétablir la paix, ils ont tout au

plus débouché sur un gel temporaire des affrontements armés. Le « gouvernement de réconciliation nationale » n'a jamais vraiment fonctionné. Les membres de l'opposition ainsi que les représentants des groupes rebelles ont d'ailleurs décidé de ne plus y siéger et exigent désormais le départ de Gbagbo.

La colère de l'opposition commence également à monter contre l'attitude de la France qui, tout en se prétendant neutre, apporte son soutien au régime en place. Dès le début du conflit, les 4 500 soldats déployés dans le cadre de l'opération « Licorne » se sont sur-



tout opposés à l'avance des troupes rebelles que les armées gouvernementales n'avaient pas réussies à repousser. Bien que présente à Abidjan, l'armée française n'est jamais inter-

### • Grande-Bretagne

# Une nouvelle vague d'austérité

Annonçant son budget pour l'année 2004-2005, Gordon Brown, ministre des Finances du gouvernement travailliste de Tony Blair, a beaucoup insisté sur les « investissements » qu'il entend faire dans les services publics, et en particulier dans la Santé et l'Éducation.

Passons sur les chiffres mirobolants cités, tous les politiciens savent torturer les chiffres pour les faire briller. Mais il faut quand même dire qu'avant d'augmenter les investissements dans ces secteurs, il aura fallu que hôpitaux et écoles en arrivent au bord de la catastrophe, après avoir été privés pendant des années par les gouvernements conservateurs,

puis travaillistes, du minimum de crédits nécessaire pour assurer même les réparations les plus urgentes – fait que Brown s'est bien gardé de rappeler.

Néanmoins la détermination affichée par Brown de tout faire pour les services publics s'est trouvée quelque peu entachée par l'annonce d'une déduction d'impôt de 3 000 euros par an en faveur des « pauvres » usant des services d'une nourrice à domicile pour leurs enfants. On goûte tout le sel de cette mesure « sociale » quand on sait qu'il est quasiment impossible de trouver une place de crèche dans les grandes villes et que, de toute façon, seuls les hauts salaires

peuvent se payer pareil luxe. Ce qui n'empêche d'ailleurs pas les employées des crèches d'être tellement mal payées que 4 500 d'entre elles étaient en grève en Écosse depuis quatre semaines lorsque Brown a annoncé son budget.

Mais, là où le cynisme de Blair et Brown dépasse les bornes, c'est lorsque dans le même budget où ils octroient 9 milliards d'euros supplémentaires à l'armée britannique pour occuper l'Irak, ils ont le culot de dire que pour financer la hausse des crédits aux services publics, il faudra que les fonctionnaires se sacrifient. D'ores et déjà, 45 000 fonctionnaires devraient donc

disparaître dans les ministères de l'Emploi, des Finances et dans les douanes, et 35 000 autres suppressions d'emplois sont prévues, réparties dans les autres administrations.

Les classes laborieuses vont devoir payer doublement ces mesures d'austérité. D'abord parce qu'elles signifient au moins 80 000 emplois fixes à plein temps en moins dans un pays qui en compte de moins en moins. Mais également parce que plus d'un tiers des emplois qui vont disparaître sont aujourd'hui consacrés au versement des retraites et allocations sociales diverses et au contrôle, déjà bien limité, exercé par l'État sur le

patronat, qu'il s'agisse du respect de la loi sur le salaire minimum, les congés payés ou la durée du travail, ou de la perception des contributions sociales payées par les entreprises (et que beaucoup ne paient pas).

Il est d'autant plus scandaleux que l'on exige ainsi des travailleurs de nouveaux sacrifices qu'au moment même de la publication de ce budget, les statistiques officielles révélaient une hausse de 10,6 % des profits des entreprises au cours de l'année 2003. On comprend dans ces conditions que le CBI, équivalent britannique du Medef, se soit félicité du budget de Blair. On comprend moins

### • Dans le monde

# Les pauvres n'ont pas accès à l'eau potable

Aujourd'hui, plus d'un milliard et demi de personnes dans le monde n'ont pas accès à une eau potable, soit un quart de l'humanité. Selon l'OMS (Organisation mondiale de la santé), quinze millions d'êtres humains meurent chaque année pour avoir consommé de l'eau polluée, dont trois à quatre millions d'enfants de moins de douze ans. Cela en fait la première cause de mortalité sur Terre. Par ailleurs, trois milliards et demi de personnes ne disposent pas d'égouts ni de système de traitement des eaux usées. En Asie et en Afrique, des centaines de millions de personnes sont pour cette

raison exposées à des risques de choléra et de typhoïde.

Certes, les ressources naturelles en eau varient selon la situation géographique des pays, mais ce sont cependant les peuples les plus pauvres de la planète qui souffrent du manque d'eau potable. Un habitant des États-Unis en consomme en moyenne 700 litres par jour (en tenant compte de l'eau utilisée pour les besoins agricoles, industriels et personnels), un Européen 200 litres, mais un Africain n'a droit qu'à 30 litres et un Haïtien, 20. Et, sur un même territoire, si un Israélien consomme journalie-

ment 260 litres d'eau, le volume tombe à 70 pour un Palestinien ! (Ces chiffres sont cités par Marc Laimé dans son ouvrage *Le dossier de l'eau : pénurie, pollution, corruption*).

Si rien ne change dans l'exploitation et la distribution de l'eau, la situation catastrophique dans laquelle vit plus de la moitié de l'humanité ira en s'aggravant. L'augmentation de la population mondiale, sa concentration dans des agglomérations de plus en plus grandes, posent évidemment un problème en augmentant la pollution des eaux, alors que les ressources de la planète en eau

potable sont limitées et que son renouvellement naturel pourra de moins en moins couvrir les besoins. Seule une gestion rigoureuse des ressources, à l'échelle de la planète et sous le contrôle des populations, permettrait d'éviter le gaspillage tout en satisfaisant les besoins.

Dans l'immédiat cependant, si tant de peuples n'ont pas accès à l'eau potable, c'est parce que celle-ci est devenue une marchandise que l'on ne vend qu'à ceux qui peuvent payer. Cela est vrai pour les pauvres de nombreux pays : par exemple, au Bangladesh, de vastes bidonvilles ne sont pas

approvisionnés en eau sous prétexte que la population occupe les terres sans droit de propriété... mais en France aussi, on vous coupe l'eau si vous n'avez pas payé !

Mais la différence essentielle, par rapport à l'accès à l'eau potable, est avant tout entre pays riches et pays pauvres. Car il ne s'agit pas seulement de puiser l'eau, mais de tout le matériel nécessaire pour que celle-ci soit propre à la consommation : pompes, conduites en bon état, stations d'épuration qu'il faut acheter. Et tout cela est concentré dans les mains de quelques grands groupes

venue pour faire cesser les exactions quasi quotidiennes des milices pro-Gbagbo, et encore moins pour les désarmer. Depuis le 25 mars, les troupes françaises n'ont pas plus protégé les quartiers populaires de ces tueurs.

En fait, ces troupes ne sont déployées que pour protéger les intérêts des banques et des entreprises françaises, très nombreuses en Côte-d'Ivoire. Une récente visite de Gbagbo à Paris s'est d'ailleurs soldée par la signature de plusieurs contrats avec notamment les groupes Bolloré et Bouygues. Pour ces gens-là, il importe peu qu'un pays soit dirigé par un dictateur et qu'il orchestre des massacres. Ce qui compte, c'est la bonne marche de leurs affaires.

Et sur ce plan, du Congo au Rwanda, l'impérialisme français s'est rendu complice de plus d'un bain de sang.

Roger MEYNIER

que certains leaders syndicaux, qui posent volontiers aux critiques de « gauche » de la politique de Blair, se soient eux aussi félicités de ces mesures, au motif que la hausse de crédits annoncée pourrait bénéficier à leurs adhérents dans les secteurs concernés. Comme quoi le corporatisme de ces leaders syndicaux de « gauche » n'a d'égal que la servilité du gouvernement Blair envers le grand capital – un fait dont les travailleurs britanniques sauront sans nul doute se souvenir le jour où il se sentiront les forces de régler leurs comptes.

F. R.

internationaux (dont les « Trois Sœurs » françaises dépendant de Vivendi, Suez ou Bouygues, bien placées sur le marché mondial de l'eau), qui facturent leurs services au prix fort, à ceux qui peuvent payer.

L'eau, ressource naturelle indispensable à la vie, devrait être accessible à tous, au même titre que l'air. Mais parce qu'une poignée de capitalistes en contrôlent la distribution et le traitement, le droit à une eau pure est refusé à plus de la moitié de l'humanité.

Marianne LAMIRAL

## • Irak

# La montée de l'intégrisme, sous-produit d'une sale guerre

**Il ne reste plus que trois mois avant le 30 juin, date à laquelle Bush a promis à son opinion publique de remettre le pouvoir à un gouvernement irakien qu'il a dûment sélectionné. Mais si une partie de cette opinion publique espérait que cette promesse mettrait fin à la longue liste des soldats américains morts en Irak, il va lui falloir déchanter.**

Car il n'est déjà plus question que la date du 30 juin marque aussi le début d'un retrait progressif des GI's. Officiellement, on dit maintenant à Washington que le gouvernement provisoire irakien aurait d'ores et déjà « demandé » le maintien de 120 000 soldats américains dans le pays. Il ne s'agirait donc plus d'occupation mais de prêter main-forte à un « gouvernement ami ». L'hypocrisie est grossière, d'autant qu'elle ne peut que rappeler les mensonges qui servirent à justifier l'enlèvement américain dans la guerre du Vietnam.

Bien sûr, on pouvait s'y attendre. Bush peut bien faire des promesses pour les besoins de sa campagne présidentielle, cela ne change rien à la réalité de la situation sur le terrain. Même si les morts sont devenus moins fréquents dans les rangs des troupes américaines, depuis que celles-ci se terrent dans leurs campements en laissant les postes exposés à la police irakienne, ce n'est pas pour autant que la guerre larvée que mènent les opposants à l'occupation occidentale a perdu de son intensité. Et les perspectives de profits des entreprises impérialistes restent toujours aussi aléatoires, autant que la stabilité politique du pays.

### La situation à Bassora

À cet égard, la situation à Bassora, capitale du Sud sous occupation britannique, est d'autant plus significative que cette ville est souvent présentée comme un « havre de paix » et de « démocratie » par comparaison avec Bagdad. Or, depuis le début du mois de mars, les attentats contre les forces britanniques s'y multiplient et la tension monte dans les villes de la zone d'occupation britannique.

Les manifestations contre le chômage et l'absence d'alimentation régulière en eau et en électricité dans les quartiers populaires de la ville font depuis longtemps partie du quotidien à Bassora et

dans les villes avoisinantes. Mais ce qui est plus nouveau, c'est que ces manifestations sont de plus en plus souvent l'occasion d'affrontements où la population s'en prend aux soldats et blindés anglais en se servant de pierres et de tout ce qui peut lui tomber sous la main.

Ce qui est nouveau également, ce sont les affrontements entre soldats anglais et militants de groupes intégristes locaux, tels que ceux qui se sont produits le 29 mars, lorsque l'armée britannique a voulu déloger l'un de ces groupes,

nouvelle police irakienne recrutée par les Anglais.

### Les groupes intégristes encouragés

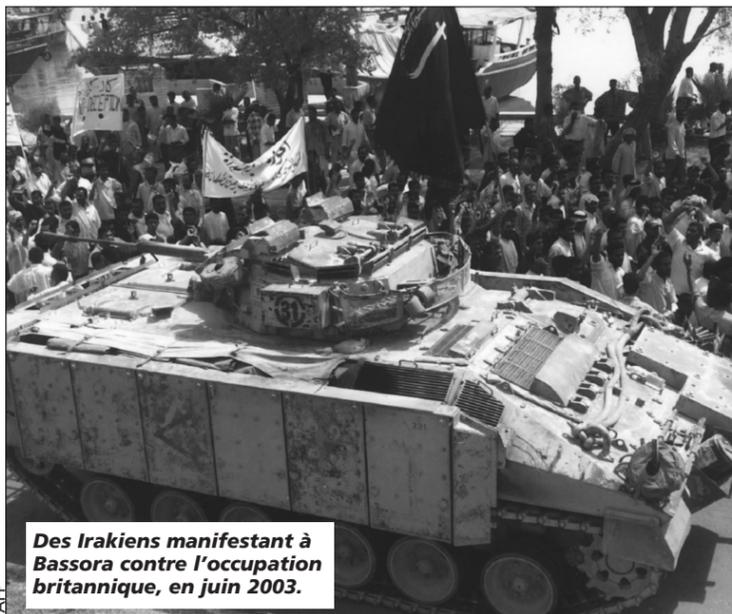
Encouragés par cette situation, les groupes intégristes islamistes rivaux se sont multipliés dans la région, pour atteindre aujourd'hui une trentaine. Ainsi ont fait leur apparition les disciples de Muqtada al Sadr, le leader intégriste qui a fait son bastion du gigantesque taudis chiite de Bagdad, connu hier sous le nom de Saddam City et devenu

sein n'avait pas empêché la moitié des étudiantes de refuser de porter le voile avant l'invasion, les bandes islamistes occupent le haut du pavé, insultant les étudiantes qui ne se plient pas à leurs diktats moyenâgeux – au point que celles qui résistent ne représentent plus aujourd'hui qu'à peine plus de 25 % de l'effectif féminin.

Tout cela s'est fait non seulement sous les yeux des autorités britanniques, mais avec leur aide. Gareth Jenkins, un ancien administrateur pénitentiaire anglais chargé du maintien de l'ordre au sein de l'autorité d'occupation, constate maintenant que « c'était une erreur » et ajoute : « Nous en payons le prix aujourd'hui ». Car la recrudescence des attentats visant l'armée britannique, mais aussi nombre d'institutions civiles, est de toute évidence due à la surenchère de plus en plus marquée entre groupes intégristes, y compris la brigade Badr qui se serait servie de ses positions au sein de la police pour assurer les arrières de ses propres bandes armées.

Dans ces conditions, parler d'un règlement politique prochain en Irak relève d'un cynisme sans nom. Avec cette guerre, l'impérialisme anglo-américain a créé en Irak un chaos sanglant dont on voit mal comment la population va pouvoir s'extirper dans un avenir prévisible. Que l'occupation occidentale continue ou qu'elle cesse, les masses irakiennes risquent de se trouver prises entre deux feux – entre les bandes armées de l'impérialisme et celles de ses avatars intégristes. Et c'est bien là tout ce que ce système impérialiste pourrissant est capable d'offrir aux populations d'un pays comme l'Irak.

François ROULEAU



Des Irakiens manifestant à Bassora contre l'occupation britannique, en juin 2003.

Thaar Allah (la « Revanche de Dieu ») des locaux officiels qu'il occupait dans le centre de la ville. L'opération a déclenché une manifestation hostile de la population, entraînant de nouveaux affrontements.

Il faut dire que depuis le début de l'occupation l'état-major britannique a fait le choix de s'appuyer sur certaines milices intégristes, dont la brigade Badr, l'aile militaire du Conseil Suprême de la Révolution Islamique (CSRI), l'une des deux principales formations intégristes chiites en Irak. Les occupants ont laissé le soin aux brigadistes de maintenir l'ordre, en particulier dans les quartiers populaires, et ils ont fermé les yeux lorsque les leaders du CSRI se sont servis du rapport de force ainsi institué sur le terrain pour occuper des postes clés laissés vacants par le départ forcé des anciens fonctionnaires du Baas. Ainsi le CSRI s'est-il emparé de l'administration de la plupart des hôpitaux et de la direction des universités, tandis que des hommes des brigades Badr s'installaient de façon pratiquement ouverte dans la

aujourd'hui Sadr City. Les sbires de Sadr ont jeté leur dévolu sur les quartiers les plus pauvres, organisant le ramassage des ordures ou encore distribuant des colis de vivres, mais aussi organisant des patrouilles en armes sous prétexte de lutter contre l'insécurité. Et ce sont ces patrouilles qui auraient commis un certain nombre de meurtres pour imposer la fermeture des débits d'alcool et l'arrêt de la vente de vidéos.

Pendant ce temps, dans les universités, où la campagne d'islamisation de Saddam Hus-

### Au sommaire de

### LUTTE DE CLASSE N° 79 (Mars 2004)

#### Haïti

La loi des bandes armées  
L'agonie du régime d'Aristide

#### Italie

Les travailleurs des transports face aux lois antigreve et aux bureaucrates syndicaux

#### France

L'assurance-maladie dans la ligne de mire du gouvernement  
La loi de 1905, fondement de la laïcité ou compromis vite remis en cause ?

#### Tribune

Code du Travail ou code du Capital

Prix : 1,5 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,50 euro



## • Vente des HLM aux locataires

# Les marchands de sommeil

Le gouvernement vient de ressortir un vieux projet, qui consiste à proposer aux locataires de HLM d'acheter leur logement. Il s'agit de familles des classes populaires, qui sont parmi les premières à subir les effets du chômage, de la précarité, de la baisse des revenus, mais que le ministre voudrait transformer ainsi en propriétaires... pour le plus grand profit des sociétés HLM vendeuses !

De très nombreuses constructions HLM (4 millions de logements au total) vieillissent très mal. Les constructions étaient au départ de mauvaise qualité, leur entretien a été à peu près complètement négligé, et le résultat c'est que la plupart des immeubles HLM représente aujourd'hui une charge pour leurs propriétaires, les loyers encaissés ne rapportant pas suffisamment à leurs yeux.

Dans ces conditions, se débarrasser de ces immeubles en les vendant par appartement permettrait aux sociétés HLM de récupérer de l'argent frais et de se libérer totalement de la charge de leur entretien, même minimum.

Seulement voilà, les locataires ont toujours été très peu volontaires pour cette opération, dont ils peuvent se retrou-

ver rapidement les victimes s'ils n'arrivent pas à faire face aux mensualités de remboursement des prêts bancaires contractés pour acheter, ainsi qu'à leur part de dépenses d'entretien de l'immeuble, dépenses qui sont très lourdes compte tenu de l'état et du grand nombre de logements rassemblés dans les immeubles et les cités HLM concernés. Malgré le baratin répété sur les charmes de la propriété immobilière HLM, les gouvernements successifs n'ont trouvé que très peu d'amateurs. Officiellement, entre 1996 et 2002, seulement de 2 400 à 4 300 personnes ont acheté chaque année leur logement HLM.

Mais le ministre du Logement revient à la charge. Après avoir fait payer pendant des années un loyer pour des logements HLM aujourd'hui dégradés, le gouvernement voudrait que les familles populaires qui les habitent les paient une deuxième fois... pour en devenir propriétaires ! Si ce ne sont pas là des pratiques de marchands de sommeil, qu'est-ce que c'est ?

L. P.

## • Aides publiques aux entreprises

# Une opacité volontaire

Devinette : quelle dépense publique représente au moins autant que le budget de l'Éducation nationale, sans que l'on en connaisse le montant précis ni même l'utilisation ? Réponse : c'est le montant des aides versées aux entreprises.

Depuis 25 ans, ces aides aux entreprises n'ont pas cessé d'augmenter... en même temps que la courbe du chômage.

Régulièrement, un rapport ou une commission d'enquête font mine de se pencher sur la question et en concluent que c'est une mission impossible, d'évaluer non seulement les conséquences positives des subventions sur l'emploi mais même d'ailleurs la somme qu'elles représentent.

Un dernier rapport du commissariat général au plan de novembre 2003 sur les aides publiques aux entreprises ne fait pas exception. Il se propose d'évaluer le montant et la légitimité de celles-ci. Mais, en 200 pages, les rédacteurs expliquent surtout qu'ils ne savent rien et ne peuvent rien savoir. « *Aucun recensement exhaustif n'existe. (...) Opacité technique et inadaptation des documents budgétaires caractérisent les aides allouées par l'État ; à l'échelle des collectivités locales, il n'existe aucune procédure spécifique de suivi économique et d'agrégation comptable. Aucun document de synthèse ne retrace le montant des aides de type fiscal ou parafiscal : les décideurs locaux n'ont ainsi aucune connaissance de leur incidence sur le développement d'une région donnée.* »

*Cette opacité des aides publiques est d'autant plus problématique que les montants alloués sont considérables.* »

Quant au recensement du montant des aides, « *il s'agit ici presque d'un travail d'explorateur car les aides publiques aux entreprises constituent une sorte de jungle encore vierge dans laquelle l'État lui-même hésite à s'aventurer ou s'aventure dans les hésitations.* » C'est une hypocrisie. Il serait impossible pour l'État ou les collectivités de connaître les sommes qu'ils distribuent ? C'est qu'en fait ceux qui décident les subventions, dans les parlements et les conseils, ne veulent surtout pas faire la clarté sur le montant des fonds qu'ils distri-

buent et encore moins sur leur utilisation. Les élus qui votent ces subventions des deux mains savent que ces aides vont approvisionner les profits des grandes entreprises, et qu'il est préférable de laisser le flou sur ce détournement colossal de l'argent public.

Quant à l'utilisation de ces aides, on peut juger que cet argent n'a pas eu de conséquences globales sur l'emploi. À quoi a-t-il servi, on ne sait pas et on ne peut pas le savoir. Car tant que les comptes des entreprises et des actionnaires seront aussi impénétrables qu'une tombe, on ne pourra avoir que la version du patron.

Avant d'attribuer des aides, les élus auraient au moins pu exiger de pouvoir en contrôler l'utilisation et que les comptes passés et présents de l'entreprise soient rendus publics. Quand un travailleur veut emprunter pour un crédit immobilier, son banquier fouille tous les recoins de sa vie privée, jusqu'aux maladies qu'il a pu contracter. Le postulant pour le RMI doit prouver avec qui il vit, quels sont les revenus de son conjoint, etc.

Les patrons, eux, on les croit sur parole... et d'autant plus que les sommes qu'ils touchent sont plus importantes !

Christian BERNAC

C.B.

## — Quel est le montant des aides ? —

Aucune publication officielle ne recense l'ensemble des aides directes ou indirectes, exonérations de cotisations, etc. versées par les établissements publics et l'État.

Le seul chiffre officiel est le montant des aides soumises à la réglementation européenne qui s'élève environ à 15 milliards d'euros. Mais il ne représente qu'une faible partie de l'ensemble des aides au patronat. Ainsi, il n'inclut pas le montant des exonérations de cotisations patronales.

En janvier 1999, lors d'une audition devant une commission de l'Assemblée nationale, le directeur chargé des entrepri-

## Qui sont les assistés ?

Le montant des subventions publiques aux entreprises représente un tel fromage qu'une société de conseil a eu l'idée d'y consacrer un site Internet. Le site « *toutaide.com* », qui porte bien son nom, a pour but d'aider le patron à se « *repérer dans le maquis français des aides et subventions* ».

Le site recense déjà un millier d'aides et subventions, classées par département et par montant. « *Devant leur nombre – certains parlent de 4500 aides – le chef d'entreprise qui n'a ni le temps ni les compétences a de quoi se noyer !* » explique le responsable du site, qui est prêt à les sauver de la submersion, moyennant un pourcentage de la subvention évidemment.

Etre noyés sous les aides, c'est un risque que ne courent pas les chômeurs. C'est pourtant eux, et non les patrons que le gouvernement traite d'assistés.

ses à la Banque de France indiquait que « *le montant des aides publiques aux entreprises – dépenses de l'emploi comprises – avoisine pour leur part 300 à 400 milliards de francs par an* », soit 45 à 60 milliards d'euros.

Depuis ce moment, le montant des exonérations de cotisations patronales a encore augmenté.

60 milliards d'euros, c'est l'équivalent de deux millions d'emplois, payés 1 500 euros, charges comprises ; bien plus que le budget de l'Éducation nationale.

C. B.

## • Alstom - La Courneuve (Seine-Saint-Denis)

### 4<sup>e</sup> semaine de grève contre les licenciements

Lundi 29 mars, les travailleurs d'Alstom à La Courneuve (Seine-Saint-Denis) entamaient leur quatrième semaine de grève contre la menace de fermeture de l'usine où 345 emplois sur 700 doivent être supprimés.

Cette dernière semaine, ils ont continué la visite des autres sites Alstom de la région parisienne. Jeudi 25 mars, ils étaient à Saint-Ouen, vendredi 26 à Levallois. Le 25, ils sont également allés à la Direction Départementale du Travail et de l'Emploi de Bobigny réclamer à la représentation locale du ministère du Travail, qu'elle fasse pression sur la direction afin que des discussions soient ouvertes avec les grévistes.

La direction a refusé une telle rencontre jusqu'ici, et mardi 30 mars, elle envoyait un communiqué sur tous les ordinateurs de l'entreprise qualifiant les travailleurs de La Courneuve en grève de « minorité mettant le site en péril » et menaçant de prendre les mesures nécessaires pour mettre fin au blocage de l'usine, ainsi que des « sanctions individuelles ».

Mais au nom de quelle majorité la direction prétend-elle s'exprimer ? Au nom d'une poignée d'actionnaires qui ont raflé l'argent que nous leur avons rapporté pour spéculer dans des affaires qui se sont révélées hasardeuses ! C'est cette minorité-là

qui est nuisible à la collectivité, qui n'hésite pas à mettre au chômage des centaines, des milliers de travailleurs, à appauvrir des familles, des villes, des régions. Ce sont ces gens-là les fauteurs de troubles et de misère.

Il y a à La Courneuve, des travailleurs en colère qui n'acceptent pas d'être jetés à la rue comme des malpropres, qui n'acceptent pas qu'Alstom plastronne aujourd'hui dans tous les médias, à propos du super TGV vendu à la Corée du Sud et de ses perspectives de marché en Chine, tandis qu'eux vont se retrouver sans travail et sans ressources ; qui n'acceptent pas qu'Alstom ait bénéficié d'un plan pour l'aider à redresser ses finances mises à mal par ses propres dirigeants, plan pour lequel l'État a versé 3,2 milliards d'euros dont pas un n'ira à la sauvegarde de l'emploi puisque les licenciements programmés dans le groupe font aussi partie du plan.

Les menaces de la direction sont une véritable provocation et ont de quoi alimenter la colère et la détermination des travailleurs. Qu'auraient-ils donc à craindre de plus que de perdre leur emploi ?

Correspondant LO

## • Glaxo (Evreux)

### La pilule n'est pas passée

Glaxo, géant de la pharmacie, emploie 2000 personnes dans son usine d'Evreux et, pour faire des stocks de médicaments, la direction a décidé que l'atelier Diskus devrait travailler les jours fériés, ce qui concerne environ 250 personnes. Et elle voulait ne payer ces jours que 25 % en plus, comme elle l'avait déjà fait par le passé.

Après une information du personnel par la CGT pendant les pauses, toutes les équipes ont voté le principe d'un débrayage, pour ainsi dire à l'unanimité. La direction a tout de suite annoncé qu'elle paierait les journées plus 125 %, mais cela ne faisait toujours pas le compte. Le débrayage était maintenu pour le lendemain pour les trois équipes.

La direction, devant la menace, a cédé et a proposé que les jours fériés soient majorés de 125 % et récupérés, heure pour heure travaillée, en crédit d'heures à prendre plus tard. D'autre part, le lundi de Pâques ne sera pas travaillé.

Mardi 30 mars, en apprenant cela, les ouvriers d'une autre unité qui avaient travaillé des jours fériés payés 25 % en plus, ont demandé que l'accord soit appliqué rétroactivement, sinon ils débrayaient ! La direction, devant cette nouvelle menace, a retiré purement et simplement son projet de faire tourner la production les jours fériés...

Pour tout le monde, ces reculs de la direction sont un succès et redonnent le moral.



## • Renault-Flins

Leur production au mépris de notre vie

### Un travailleur meurt écrasé aux Presses

**Lundi 29 mars, à Renault Flins, un travailleur de l'équipe du matin a trouvé la mort dans le secteur des presses. Il a été écrasé entre deux outils de plusieurs tonnes alors qu'il les manipulait avec le pont roulant.**

L'atelier des presses est par définition un atelier dangereux : on y manipule des charges énormes ; le bruit y est incessant. Mais depuis des années la politique de productivité à tout prix que pratique la direction a considérablement accru les risques d'accidents. On alimente en pièces non seulement l'usine de Flins mais aussi beaucoup d'autres et les chefs font pression en répétant qu'on va arrêter toutes les usines du groupe si on ne va pas assez vite ; il faut produire en « juste à temps » : on change donc souvent de gammes de fabrication ce qui multiplie la manipulation des outils et donc les risques.

Les machines tournent 24 heures sur 24 et l'entretien préventif n'est pas fait ; on répare à toute allure ce qui tombe en panne. L'huile dégouline de partout et les caristes qui transportent les conteneurs de pièces ont beaucoup de mal à ne pas déraiper. Un bon nombre de systèmes de sécurité sont hors service : sur plusieurs presses, les portes de capotage ne fonctionnent plus, remplacées par

un petit grillage.

La situation s'est aggravée depuis plusieurs mois quand la direction a décidé de rénover des lignes dans une partie de l'atelier tandis que l'autre continue à produire. L'encombrement est devenu insupportable : tous les outils – 300 à 400 en tout sur dix lignes de presses, six lignes de découpe et systèmes de soudure au laser (« rabouteuses ») – sont stockés dans des espaces réduits, prêts à s'écrouler. C'est ce qui s'est passé quelques jours avant l'accident mortel : quatre outils de plusieurs tonnes chacun se sont effondrés, manquant de peu des ouvriers qui travaillaient tout à côté.

Les accidents sont fréquents : coupures plus ou moins graves, malgré plusieurs paires de gants, doigts meurtris ou écrasés et la direction multiplie les pressions et les obstacles quand on veut obtenir les volets d'accident du travail. Il y a déjà eu, ces dernières années, des accidents très graves. Deux ouvriers sont tombés dans les trappes d'évacuation des chutes de tôle : 18 à 25 mois d'arrêt de travail. Un travailleur a eu le bras arraché sur une presse de découpe, un autre la main broyée et plus récemment, un troisième a eu une fracture du crâne. Ils sont maintenant handicapés à vie.

Dans sa volonté de restreindre le personnel, la direc-

tion pousse à la « polyvalence » : un certain nombre de travailleurs sont amenés à tenir plusieurs postes, dont celui de pontonnier, qui est particulièrement difficile. C'était le cas pour le camarade qui est décédé : il avait, dans la même journée, tenu plusieurs postes avant de venir manipuler le pont. Et ce pont présentait plusieurs anomalies signalées tous les jours depuis des mois. Le vendredi précédent, à 6 heures, notre camarade, qui allait mourir le lundi, en avait signalé une.

La politique de la direction est directement responsable de la mort de ce jeune travailleur de 30 ans. Après l'accident, l'émotion et l'abattement ont été terribles et l'atelier n'a plus travaillé ; le lendemain, mardi, l'équipe du matin n'a pas repris ; celle d'après-midi n'a commencé à travailler qu'à 16 heures malgré les pressions des chefs.

Après avoir refait la liste de toutes les infractions à la sécurité, il va falloir contraindre la direction à effectuer les réparations nécessaires. Il y en a assez de ces accidents, assez de voir des camarades mourir ou être mutilés à l'atelier, assez de ce mépris criminel pour la vie des travailleurs.

Correspondant LO

• SNCF

# Élections professionnelles Les cheminots ont mis la CFDT à la retraite

Le 25 mars, les élections professionnelles à la SNCF se sont traduites par un recul important de la CFDT, essentiellement au bénéfice de la CGT et de Sud-Rail.

Sur l'ensemble des collègues pour l'élection des délégués du personnel, la CFDT passe de 18,60 % des voix obtenues aux élections de 2002 à 7,47 %. La chute est encore plus brutale à l'exécution (c'est-à-dire l'ensemble du premier collège, y compris les agents de conduite) où elle obtient 6,46 % des voix. Elle disparaît pratiquement des agents de conduite (1,85 %).

Cet effondrement électoral fait suite à une défection d'une partie importante de ses militants : après les mouvements de grève du printemps 2003, des milliers d'entre eux, des syndicats entiers, en désaccord avec la politique de soutien au plan Fillon sur les retraites de la part de la confédération CFDT, l'ont quittée au profit de la CGT et de Sud-Rail. Cette hémorragie s'est d'ailleurs traduite par l'incapacité de la CFDT à présenter des listes de candidats délégués du personnel dans la moitié des établissements.

Aux élections au Comité d'entreprise où, tant bien que mal, la CFDT a pu se présenter dans les 22 régions de la

SNCF, elle a subi le vote sanction des cheminots en passant de 18,45 % à 9 %. La CGT et Sud-Rail profitent de ce recul.

La CGT, déjà le premier syndicat, progresse et recueille 47,10 % des voix des cheminots contre 41,90 % deux ans plus tôt. Sud-Rail, créé après les grèves de l'hiver 1995, devient la deuxième organisation syndicale en passant de 13,86 % à 18,15 % et même de 17,30 % à 22,40 % chez les agents de conduite. Chez ces derniers, il est notable que la FGAAC, syndicat corporatiste des agents de conduite, opposée à la grève du printemps dernier car, d'après elle, les cheminots n'étaient pas concernés, ne profite pas du recul de la CFDT et accuse même un léger recul, de 32,18 % à 31,80 %.

Au-delà des situations locales très variées (dans bien des secteurs, le recul de la CFDT était déjà consommé depuis 1995), les cheminots ont sanctionné le soutien ouvert de la direction CFDT au gouvernement et à ses mesures antiouvrières. Et ce n'est que justice. On ne peut

pas impunément servir de porte-parole au gouvernement et au Medef dans la classe ouvrière sans avoir de retour de bâton.

Au niveau national, ce désaveu profite essentiellement aux organisations qui ont donné l'image d'opposantes à ces mêmes mesures. Non pas qu'elles aient mené une politique fondamentalement différente de celle de la CFDT. Mais elles n'ont pas eu la servilité de Chérèque, patron de la CFDT, dans la défense active et zélée de la politique de Fillon contre les retraites.

Si le vote du 25 mars exprime la volonté d'une fraction croissante des cheminots de s'opposer à la dégradation de leurs conditions de vie et de travail, on ne peut que s'en réjouir. Mais l'expression d'une opinion lors d'un vote ne suffit évidemment pas. Il reste à préparer la riposte, à organiser des luttes en convergence avec les luttes des autres corporations... sauf que les directions des organisations syndicales, quelles qu'elles soient, au-delà de leurs attitudes différentes, n'ont pas, à l'évidence, cette préoccupation.

Christian BERNAC

• Hispano-Suiza Villaroche  
(Seine-et-Marne)

# Le mécontentement s'exprime

Depuis la mi-mars, des débrayages se succèdent dans les différents centres d'Hispano-Suiza et Snecma-Services, filiales du groupe Snecma, suite à l'annonce des faibles montants des primes de participation.

Celles-ci varient de zéro euro à Snecma-Services, à 66 euros pour l'ensemble d'Hispano, 1 250 euros pour Snecma-moteur, etc. Par contre, au siège de la holding, où se trouvent principalement les directeurs, la participation

est de 6 700 euros en moyenne !

Aucune prime n'est identique. Il y a encore moins de deux ans, ce n'était pas le cas sur le site de Villaroche, puisque nous avons tous le statut Snecma. Mais en 2002, une partie du site de Villaroche a été filialisée et est devenue Hispano-Suiza. La direction avait répété à l'époque que rien ne changerait pour les salariés. On voit le résultat aujourd'hui.

Les réactions ne se sont pas

fait attendre. La volonté de réagir était forte et les débrayages appelés par les syndicats ont été bien suivis. Dans les secteurs, nous passons plus de temps à discuter qu'à travailler. Bien des sujets sont abordés, les primes, mais aussi les salaires et les profits que les patrons font avec notre travail.

La direction a déjà reculé, cédant de 100 à 700 euros selon les statuts. Mais cela ne fait pas encore le compte...

Correspondant LO

# Les pompiers en colère

Le 25 mars, les pompiers en grève manifestaient à Paris. Venus de toute la France, ils étaient 7 000, sur les 33 000 que compte la profession. Ils exigent le droit de partir à la retraite à 50 ans, ce qui passe par la reconnaissance de leur profession comme « métier à risque ». Sur leurs pancartes, ils avaient écrit : « Sarkozy, marre des mots, les pompiers meurent au boulot », ou « Moins de médailles, plus de bonifs ».

L'exaspération ne cesse en effet de monter contre le ministre dont ils dépendent qui fait de beaux discours sur la tombe des pompiers morts en service, mais reste sourd quand on lui dit qu'il n'est plus possible de monter sur la grande échelle à 62 ans. Mais cette fois, Sarkozy ne s'est pas contenté de mots. Il a envoyé ses CRS contre les manifestants qui voulaient se rendre au ministère de l'Intérieur, là où se tenaient les négociations avec les organisations syndicales.

Depuis des années, les pompiers se battent pour pouvoir arrêter ce métier dangereux quand ils sont trop usés pour l'exercer. Certes, ils ont le droit de prendre leur retraite à 55 ans. Jusqu'à la « réforme » Fillon de l'an dernier, il leur fallait 32 ans de cotisations pour partir à taux plein et bénéficier d'une retraite complète. Les cinq années en moins par rapport aux autres travailleurs de la fonction publique n'étaient pas un cadeau. Ils se les payaient en cotisant davantage. Mais depuis les mesures du plan Fillon et l'obligation où se trouvent l'ensemble des salariés de cotiser 42 ans, ce que les pompiers peuvent toucher en partant à 55 ans s'est réduit comme peau de chagrin. Souvent recruté aux alentours de 25 ans, un pompier ne pourra partir avec une retraite à taux plein qu'à 62 ans, et encore en surcotisant toute sa vie pour se payer la bonification de 5 ans lui permettant de ne cotiser que 37 ans au lieu de 42. Et s'il part à 55 ans, avec la décote, il ne touchera que la moitié de son dernier salaire.

Cependant, même à 55 ans, on est déjà trop âgé pour aller au feu. C'est pourquoi les pompiers revendiquent depuis des années la

possibilité de partir à 50 ans, avec une retraite qui soit à taux plein. En décembre 1999, leur grande manifestation sous la tour Eiffel avait arraché à Jean-Pierre Chevènement, alors ministre de l'Intérieur, la création d'un congé pour difficultés opérationnelles (CDO) leur permettant après visite médicale de rester chez eux de 50 à 55 ans avec 75 % de leur dernier salaire. Dans les faits bien peu ont pu en profiter, tant à cause du filtre de la visite médicale que parce que ce CDO réduisait la retraite, puisqu'on ne cotisait pas pendant ces cinq ans. Avec la réforme Fillon, cette maigre possibilité de départ à 50 ans devient impensable dans la pratique.

Les pompiers sont donc redescendus massivement dans la rue car ils ne veulent pas avoir pour seul choix de mourir au travail ou de survivre avec une retraite de misère. À l'issue de la manifestation, Nicolas Sarkozy s'est contenté de repousser les échéances. Il a promis aux syndicats qu'il inclurait dans la prochaine loi sur la sécurité civile la reconnaissance du caractère dangereux du métier de pompier. Mais comme il l'a écrit dans un communiqué aux pompiers : « C'est une chose de reconnaître que le métier de sapeur-pompier comporte des risques, et de prévoir une série de mesures spécifiques, c'en est une autre d'accorder systématiquement une retraite à 50 ans et un départ imposé à 55 ans ». Rien de gagné donc.

Sarkozy a le culot de dire « qu'on ne peut pas donner cet avantage aux pompiers alors qu'on demande un effort sur la retraite à tous ». Mais le droit à profiter en paix de la vie une fois qu'on s'est usé au travail est dû à tous les travailleurs !

Daniel MESCLA

## • EDF-GDF

# La préparation de la journée du 8 avril

**Le 8 avril le Conseil d'État doit débattre du changement de statut d'EDF et de GDF. Il est prévu de transformer ces entreprises d'État en sociétés anonymes « comme les autres ». Ce même jour, tous les syndicats appellent à une journée de grève avec manifestations régionales.**

Le personnel est particulièrement inquiet de ce qui se prépare : ouverture du marché, changement de statut des entreprises, puis, à terme, ouverture du capital et début de la privatisation avec toutes les menaces que cela implique.

Les raisons de faire grève et de manifester le 8 avril sont donc nombreuses. Tout d'abord ce sera la fin du régime actuel des retraites. Le « relevé de conclusions » rejeté majoritairement par le personnel l'an dernier, et pas encore appliqué jusqu'à présent, devrait cette fois entrer en vigueur, avec à la clé une augmentation des cotisations retraites de 4 %.

EDF éclate en plusieurs entreprises : le transport d'électricité sous haute tension, le RTE (Réseau de Transport d'Électricité, qui existe déjà) puis la distribution, séparés des centrales de production. Chacune de ces futures entreprises pourra « vivre sa vie », être totalement ou partiellement privatisée, ou pas du tout. Et les agents d'EDF-GDF seront divisés en autant de tronçons, ce qui est évidemment préjudiciable pour se défendre.

Le projet de nouveau statut prévoit que dans un délai de trois ans maximum EDF et

GDF devront fonctionner comme les autres sociétés. Qu'en sera-t-il du statut des agents EDF et GDF, qui les protège contre les licenciements ? Seront-ils maintenus, ou seront-ils attaqués à leur tour ?

Les œuvres sociales bénéficient, dans le régime actuel, de 1 % du chiffre d'affaires et, entre autres, les centres de vacances pour les familles sont



particulièrement appréciés par le personnel. Que vont-ils devenir ? De même, que deviendra le tarif préférentiel pour l'électricité et le gaz dont bénéficie le personnel ?

Tous ces avantages ont été consentis il y a des décennies par l'État pour acheter à moindre coût la paix sociale et compenser la faiblesse des salaires. Il risque de ne rester que les bas salaires, tandis que les avantages, eux, vont probablement disparaître.

Mais il ne faudrait pas croire qu'il n'y a qu'une menace pour le futur. Cela fait déjà des années que les conditions de travail ne cessent de se dégrader, au gré des restructurations et des diminutions du personnel. Ainsi, par exemple, dans les services de relation avec la clien-

ture, les directions créent des « call-centers » téléphoniques. Pour les agents, c'est une activité usante, où personne ne veut aller, et pour les usagers c'est un service dégradé. D'ailleurs, jamais les clients n'ont été aussi mal servis : les délais s'allongent et les services gratuits disparaissent. Sans compter que l'ouverture du marché risque fort de se traduire par une hausse des

tarifs pour les professionnels qui vont en « bénéficier » dès le 1<sup>er</sup> juillet prochain. Et cela pendant qu'EDF claironne qu'elle doit se préparer à affronter la concurrence !

Bref les raisons de faire grève et de manifester ne manquent pas. Beaucoup d'agents qui ont le souvenir du succès de la grande manifestation du 3 octobre 2002 se demandent quelle sera l'ampleur des manifestations régionales du 8 avril. Il est de l'intérêt de tous que grève et manifestations réussissent, car il est bien évident que pour faire reculer le gouvernement sur ce projet (que la droite est en train de réaliser mais qui a été préparé par la gauche), il faudra une mobilisation et une lutte de grande ampleur.

Correspondant LO

## • La Poste (Paris 14<sup>e</sup>)

# Les grévistes ont su se faire respecter

**Lundi 29 mars, les facteurs de La Poste Paris 14 en grève ont arrêté leur mouvement, commencé le 16 mars contre la volonté de la direction de supprimer près de 60 emplois (sur 200), contre la fin du système « un samedi de repos sur deux » et contre la suppression des six jours de repos ARTT obtenus au moment des 35 heures.**

La grève avait commencé le 16 mars, avec près de 150 facteurs en grève (70 %) lors d'une journée d'action de tous les postiers de Paris contre les suppressions d'emplois. Dans les deux ans, 1 000 emplois de facteurs doivent disparaître sur 5 000 à Paris et un millier d'autres dans les centres de tri, les guichets... Préparée depuis plusieurs semaines, la journée du 16 mars avait été diversement suivie : entre 15 et 40 % de grévistes dans les autres centres de distribution.

À Paris 14, où la restructuration est prévue en mai, les projets de la direction ont suscité un mécontentement important. Le lundi 15 mars, par exemple, le personnel avait massivement rejeté les deux scénarios proposés par la direction, boycottant le vote organisé par celle-ci, votant massivement pour les revendications du préavis de grève.

Le 17 mars et les jours suivants, la grève continuait avec moins de grévistes. Le vendredi 19, il en restait 45 et la direction pensait que la grève allait s'arrêter. Mais les grévistes votaient la grève jusqu'au lundi. Ce jour-là, en s'adressant à leurs collègues par dessus le barrage antigrève de la direction, ils entraînaient une quinzaine de facteurs en grève pour la journée.

Pendant toute la semaine qui suivit, les grévistes ont manifesté dans les rues du 14<sup>e</sup> arrondissement, en direction de la mairie, bloquant la circulation dans les rues commerçantes. Ils ont eu le soutien de toute une partie de la population. Et mercredi 24, c'est aux collègues facteurs du 16<sup>e</sup>, eux aussi bientôt touchés par une réorganisation, que

nous avons rendu visite.

La mairie (PS) a apporté son soutien aux grévistes. Il faut dire que de plus en plus de gens se plaignent, y compris à la mairie, de la détérioration de la distribution du courrier due au manque de personnel : depuis six mois, il manque régulièrement une dizaine de facteurs tous les jours sur 143 tournées.

La direction a multiplié les intimidations et les tentatives de dissuasion : présence d'un huissier tous les matins pour empêcher les grévistes de rentrer et de s'adresser à leurs collègues ; piquet antigrève organisé par la direction avec une vingtaine de cadres et de directeurs de tous les autres centres courrier du sud de Paris ; ouverture d'un centre de tri et de distribution parallèle avec des CDD ; distribution des lettres recommandées par des chefs venus d'autres arrondissements ; menaces de sanctions disciplinaires pour les assemblées générales organisées à Paris 16 ; refus d'ouvrir les négociations tant que le travail n'avait pas repris.

Vendredi 26, la grève était de nouveau votée pour tout le week-end, la reprise du travail n'ayant lieu que le lundi 29. Enfin ce jour-là, la direction a accepté de négocier :

- Une cinquantaine d'emplois sont supprimés (sept sont maintenus grâce à la grève) ;

- la formule « un samedi sur deux » est supprimée ;

- cinq jours de repos ARTT sont maintenus sur six (ils devaient tous disparaître) ;

- il n'y a aucune sanction pour fait de grève ;

- huit jours de grève sont comptabilisés (sur 13) et les retenues étalées sur trois mois.

Certes la direction n'a pas cédé plus. Les facteurs en grève étaient peu nombreux (une cinquantaine sur 200). Et surtout la colère ne s'est pas manifestée dans les autres centres de distribution. Mais les facteurs ont montré qu'ils entendaient se faire respecter.

Correspondant LO

## • SNCF-EDF

# Le courant passe mal

Jusqu'à une date récente, la SNCF était propriétaire d'une cinquantaine de petites centrales hydroélectriques, principalement dans les Pyrénées au travers de la société SHEM. La SHEM fournissait bon mal an environ 2 milliards de kilowatt-heures sur les huit milliards que consomme la SNCF.

Pour faciliter l'apparition d'un concurrent à EDF dans le domaine de l'électricité, la SNCF a obéi aux injonctions

du gouvernement et vendu sa participation dans la SHEM à Électrabel du groupe Suez. La SNCF ne produisant plus d'électricité, elle doit donc tout acheter maintenant à EDF.

Mais voilà que la SNCF dénonce, dans le cadre de son projet de budget pour 2004, l'augmentation des tarifs d'EDF de... 46 %, alors que, fait remarquer la SNCF, les chemins de fer sont tout de même un vieux client qui n'a

pas mérité cela !

Seulement un responsable d'EDF déclare, impitoyable, que la SNCF ne semble pas avoir trouvé moins cher ailleurs... donc pas même chez Électrabel !

La SNCF, entreprise d'État, s'est donc fait pigeonner par l'État et par EDF, autre entreprise d'État, pour faire plaisir à un groupe privé. Et les tarifs libres partent en fusée.

C'est loin, la Californie ?

### • Bonneterie de Champagne - La Chapelle-Saint-Luc (Aube)

# Non aux licenciements !

Depuis le 23 mars, les salariés de la Société de Bonneterie de Champagne, une entreprise textile de 123 salariés à La Chapelle-Saint-Luc dans l'Aube, sont en grève contre une menace de quasi-disparition de leur entreprise.

La SBN est en redressement judiciaire depuis trois semaines, et 87 emplois sont aussi menacés dans l'autre usine de Vendée. Aussi, quand mardi 23 mars, en fin de journée, les délégués FO du Comité d'entreprise ont appris au personnel que 80 licenciements étaient décidés sur les 123 emplois existants, la totalité des salariés s'est aussitôt mise en grève. Depuis, les portes sont

bloquées, et tout le personnel assure un piquet. La grève avec occupation devait durer au moins jusqu'à la réunion du CE du lundi 29 mars.

Il y a eu des manifestations animées de l'usine jusqu'à la préfecture de l'Aube, en passant par les mairies de La Chapelle et de Troyes, un déjeuner devant les grilles de la préfecture. Les élus locaux et le préfet ont bien été obligés de recevoir des délégations et... promis de s'adresser au ministre Fillon !

Pourtant, de l'argent, il y en a ! Les actionnaires se sont partagé des bénéfices copieusement ces dernières années. L'été dernier, la Bonneterie de Champagne avait même les moyens de se porter acquéreur

de l'usine de chaussettes Doré de Fontaine-les-Grès. Si la vente ne s'est pas faite, c'est parce qu'un autre requin, Gallo, a payé un prix supérieur !

Si l'annonce soudaine d'un tel nombre de licenciements, condamnant à terme toute production de chaussettes ou de layettes sur le site, a été préparée en catimini, la décision, elle, a été prise de longue date. Depuis des mois, le groupe Javotte dont dépend cette société installe une entreprise à Tétouan, au Maroc.

Aujourd'hui, la procédure judiciaire avance à marche forcée, déclenchée par la comédie de cessation de paiement pour une somme de... 12 000 euros qui ferait défaut

sur un chiffre d'affaires de 12 millions d'euros. Mais la réalité des chiffres est toujours tenue secrète. En outre, chacun a été scandalisé que dans ses manœuvres financières le groupe Javotte fasse prendre en charge les salaires du mois de février par le Fonds National de Garantie des salaires.

Il faudra bien que le patron présente ses vrais comptes et que chacun puisse contrôler ce qu'il raconte, autrement que par l'intermédiaire d'un administrateur judiciaire à qui il dit ce qu'il veut, et qui, lui aussi, raconte ce qu'il veut. L'occupation de l'entreprise montre en tout cas que les salariés ne sont pas disposés à se laisser jeter dehors sans rien !

### • SIT Saint-Quentin (Aisne)

# En grève contre les magouilles patronales

Les travailleurs de la SIT, une entreprise d'équipement automobile, à Saint-Quentin dans l'Aisne, ont fait grève quelques jours pour protester contre la cession de leur entreprise à un repreneur qui est l'association d'un ancien cadre de l'entreprise et d'un autre cadre actuel.

La SIT appartenait jusqu'à présent au groupe textile Trèves qui possède de nombreuses entreprises dont neuf en France et qui fournit des équipements pour l'industrie automobile. Cette cession a effectivement de

quoi inquiéter les travailleurs car il est notoire que Trèves procède ainsi pour se débarrasser de ses travailleurs. Dans la même ville, une entreprise du même secteur, la DHI, dont des lecteurs nous ont informés des licenciements et des risques de fermeture, en est par exemple issue, en 1998. 60 travailleurs y avaient été reclassés alors qu'elle avait été créée de toutes pièces par des cadres de la SIT sur la zone franche. Cinq ans après avoir profité des aides, DHI est menacée de fermeture, entre autres parce qu'elle ne reçoit quasiment plus de commandes

du groupe. Dans ces conditions, il est bien difficile de ne pas voir là une politique délibérée de la part de la direction !

Cette politique, le groupe Trèves la mène depuis longtemps : la SIT elle-même a été rachetée en 1993 par le groupe avec à la clef 109 licenciements. L'entreprise comptait alors 450 personnes. Aujourd'hui, les effectifs sont en dessous de 50. Le groupe dit qu'il garantira 30 % du chiffre d'affaires de la future société, mais quelle confiance accorder aux propos d'une direction dont l'unique préoccupation est la rentabilité

maximum ?

En quittant un groupe pour appartenir à une entreprise de moins de 50 personnes, les salariés risquent de perdre les maigres avantages auxquels ils ont actuellement droit en cas de licenciement. C'est pourquoi ils demandent une indemnisation minimum de deux ans de salaire lors de la cession.

Quand on voit la politique de ce patron, ce serait bien le minimum !

V. L.

### • Lustucru-Riz Arles

# Paribas prétexte les inondations pour fermer l'usine

Le groupe BNP-Paribas, détenteur de Panzani, qui avait acquis Lustucru en 2002, a décidé de fermer l'usine d'Arles. Ce regroupement impliquait une restructuration et déjà, l'usine Lustucru de Marseille avait été fermée. Il y avait eu 300 licenciements.

Paribas se sert maintenant du prétexte des inondations de décembre dernier pour fermer l'usine d'Arles. Depuis ces inondations qui avaient ravagé Arles et sa région, l'entreprise Lustucru-Riz, en plein cœur de la zone industrielle, n'a jamais redémarré. Les ateliers et les chaînes ont été nettoyés mais le travail n'a pas repris. L'usine et les machines avaient été recouvertes d'un mètre d'eau. Les

salariés, en chômage technique, avaient obtenu de toucher au moins 90 % de leur salaire. En attendant la réouverture de l'usine, le conditionnement du riz était sous-traité. Tous les salariés attendaient avec impatience la réouverture du site.

Mais le vendredi 26 mars, la direction du Groupe Panzani PAI, filiale du puissant groupe Paribas et propriétaire de l'usine, annonçait brutalement son intention de fermer l'usine Lustucru-Riz d'Arles. La réhabilitation du site ou sa reconstruction dans une zone qui ne soit pas inondable a donc été considérée par le groupe financier comme trop coûteuse ou trop risquée.

Ce sale coup va porter un

choc à l'emploi car si les salariés ne sont pas licenciés, ils seront mutés sur les autres sites, à plusieurs centaines de kilomètres. La direction proposerait des reclassements dans le groupe, mais à Marseille, Lyon, Saint-Etienne, voire dans la région parisienne.

Cette usine qui employait 150 salariés auxquels se rajoutaient 80 intérimaires permanents amenait des emplois aux entreprises sous-traitantes : entreprise de transport et cartonnerie pour les emballages, entre autres. Celles-ci seront directement touchées par l'annonce de cette fermeture. Ce sont donc des centaines d'emplois qui vont disparaître par la volonté du

groupe Paribas.

Depuis cette annonce de fermeture, les salariés occupent l'usine et refusent d'entendre parler de licenciements ou de reclassements. Certains travaillent ici depuis 20 ou 30 ans, ont construit leur maison et n'envisagent pas de partir ailleurs pour y être probablement licenciés six mois plus tard.

Michel Vauzelle, le président de la Région qui vient d'être réélu, se contente de proposer des aides éventuelles aux salariés licenciés et de dénoncer « la logique financière ». Mais qu'est-ce que cela signifie, si on ne met pas en cause le droit de Paribas de rayer de la carte plusieurs centaines d'emplois ?

### • Campingaz Saint-Genis-Laval (Rhône)

# Licenciements annoncés



La direction de l'usine Campingaz de Saint-Genis-Laval a annoncé depuis plusieurs mois son intention de supprimer 157 emplois sur 400. Le trust américain ADG auquel cette usine appartient a décidé de délocaliser en Chine l'atelier de montage des appareils (lampes et réchauds de la marque), c'est-à-dire la moitié de l'usine. Son objectif est, bien sûr, d'augmenter encore ses profits.

Devant les propositions dérisoires de la direction aux salariés menacés de licenciement, le personnel ouvrier a décidé, jeudi 18 mars, de bloquer jour et nuit la porte d'entrée. À part la direction et le personnel de sécurité (l'usine est classée Seveso), personne ne pouvait rentrer.

Lundi 22 mars, lors d'une réunion exceptionnelle du Comité d'entreprise, la direction a accepté une majoration des indemnités de licenciement. Mais, à Campingaz, la majorité des salaires sont de l'ordre du smic. Et même majoré, le montant des indemnités d'un smicard varie, selon l'ancienneté, de 7 mois à 22 mois de salaire. Bien sûr, pour tenter de faire passer la pilule, le patron local n'est pas avare de promesses : après avoir proposé une prime aux employeurs qui reprendraient un licencié, proposé aussi les services de cabinets de reclassement à l'efficacité desquels personne ne peut croire, il n'a pas craint le ridicule en prétendant, entre autres, que « la direction s'attacherait à ce que l'indemnité supplémentaire ne soit pas soumise à imposition » !

### • Cofradec Le Quesnoy (Nord)

# Liquidation judiciaire, 69 ouvriers occupent leur usine

**Jeudi 18 mars, l'usine Cofradec du Quesnoy, dans le Nord, a été mise en liquidation judiciaire avec cessation immédiate de l'activité. Les 69 ouvriers, qui s'attendent à être prochainement licenciés, ont décidé d'occuper leur usine.**

La Cofradec est une société d'emballage alimentaire, où les ouvriers fabriquent par exemple une partie des pots de yaourt ou des emballages de chewing-gum. Elle travaille pour les plus grands trusts de l'agro-alimentaire. 40 % du chiffre d'affaires se fait actuellement avec Yoplait, qui est le 2<sup>e</sup> producteur mondial de yaourt et de produits laitiers frais et réalise un chiffre d'affaires de 965 millions d'euros.

L'usine était la propriété d'un trust américain, UCB Packaging, jusqu'au milieu des années 1990. Une première vente à un autre trust s'est accompagnée à l'époque du licenciement de plus de la moitié des travailleurs. Puis l'usine a

été revendue deux fois pour un franc symbolique, d'abord à deux anciens directeurs, puis à un de ses fournisseurs. Tous ces anciens patrons se sont certainement débrouillés pour en retirer un maximum de profits.

Depuis un an l'usine était en redressement judiciaire, mais les promesses n'ont pas manqué pour faire croire qu'elle ne fermerait pas. La principale raison invoquée aujourd'hui est le coût nécessaire pour mettre fin aux émanations de solvants et dépolluer le terrain de l'usine. Pourtant ces problèmes sont connus depuis longtemps et les patrons n'ont pris aucune mesure pour éviter la situation actuelle. Un plan de réduction de la pollution a bien été déclaré

à l'État en 1999 mais rien n'a changé dans l'usine. Les patrons ont pu ainsi gagner du temps et probablement empocher des subventions. De plus aucun élu local n'a cherché à obliger les patrons à réaliser les investissements indispensables à la santé de la population. Un lycée a même été construit à proximité.

Le juge, entre autres, a justifié la liquidation immédiate par le fait que les « salariés ne seraient plus assez motivés ». Ceux-ci ont réagi immédiatement en occupant l'usine. Dans la ville, la solidarité de tous s'est également affichée. Les commerçants ont fermé leurs rideaux pendant une heure l'après-midi et diverses banderoles sont apparues devant les autres usines de la ville. Les slogans sont également nombreux et clairs sur les murs de l'usine : « On n'est pas encore mort », « Aujourd'hui Cofradec,

demain ? », « Nos indemnités sinon BOUM »...

Les ouvriers savent qu'il reste tout de même de l'argent dans les caisses et du matériel dans l'usine. Ils réclament une prime de 15 000 euros et un véritable plan de reclassement. Sans illusions, ils veulent rencontrer les élus locaux pour exiger d'eux qu'ils les aident à obtenir ce minimum. Ils cherchent également à préparer d'autres actions tous ensemble, bien conscients que ce n'est que par leur propre lutte qu'ils peuvent gagner quelque chose. Lors du premier tour des élections, ils ont manifesté devant un bureau de vote et voulu assister ensemble au dépouillement, mais les gendarmes les ont empêchés d'entrer dans le bureau. Les travailleurs ont également participé à une manifestation commune à Aulnoye, avec les ouvriers de l'usine

Acker où 76 licenciements viennent d'être annoncés. Les ouvriers de la Cofradec sont donc bien déterminés à ne pas se laisser licencier sans réagir.

Cofradec est une usine qui a appartenu à de grands groupes industriels, qui travaille pour des trusts qui réalisent d'énormes profits, qui appartient à des patrons locaux qui n'ont jamais voulu investir mais ont empoché les profits liés au travail des ouvriers. Tous ces trusts et ces patrons qui ont pu, sans aucun contrôle, préparer la fermeture qui a lieu actuellement devraient payer pour maintenir les emplois et mettre enfin l'usine aux normes. Ils en ont certainement les moyens et ce ne serait que justice.

Cette fermeture d'une usine qui a enrichi pendant des décennies toute une série de trusts et de patrons est écoeurante. Il y a là toutes les raisons d'être en colère.

### • Nestlé Beauvais (Oise)

## Débrayages réussis pour les salaires

**Le secteur des Crèmes Glacées de l'usine Nestlé de Beauvais, qui compte 340 salariés sur les 850 du site, a massivement débrayé trois jours de suite, du 22 au 25 mars dernier, pour une augmentation de salaire.**

Quelques jours auparavant, un tract de la CGT avait révélé plusieurs faits qui ont choqué tout le monde. Par exemple, à propos des gratifications annuelles accordées par la direction : sur les 12 personnes qui y ont eu droit, il y a six cadres et un cadre supérieur (qui a touché 2 000 euros), mais pas un seul ouvrier !

À cela s'ajoutait la prime d'intéressement : elle est la plus basse de tout Nestlé Grand Froid, qui compte l'usine de Beauvais et le siège social de Noisiel en Seine-et-Marne, avec un écart de 50 % par rapport au taux le plus élevé. Cela paraissait d'autant plus injuste que l'été dernier, avec la canicule, nous avons travaillé sans compter, beaucoup d'entre nous ayant accepté, pour assurer les commandes, de faire des heures supplémentaires, des samedis en plus, ou même repoussant leurs congés d'été !

Enfin, le tract dénonçait le fait que la direction de Nestlé envisageait une augmentation de salaire de 2 % pour l'année 2004... sauf à Beauvais en raison d'une « conjoncture difficile » !

Ce tract fit mouche : plus de 80 personnes répondirent favorablement à un questionnaire proposant de débrayer à l'occasion de la négociation salariale annuelle prévue le mercredi 24 mars.

Le mardi 23, des débrayages de deux heures furent déclenchés, équipe après équipe, et suivis à la quasi-unanimité. Nous avons débrayé aussi massivement le mercredi, pendant la séance de négociations tenue au siège social, loin de Beauvais. En fin de journée, les négociations ne donnant pas satisfaction, l'équipe d'après-midi prolongeait son débrayage jusqu'à la jonction avec l'équipe de nuit, accueillant celle-ci avec une haie d'honneur et des applaudissements. L'idée se propagea : le matin suivant, l'équipe entrante était accueillie de la même manière.

Jeudi 25 mars après-midi, après avoir tenté un chantage, la direction finit par lâcher quelque chose qui soit digne d'intérêt : les 2 % qu'elle ne

voulait pas donner au départ, plus 15 euros brut, et une prime de 140 euros brut au titre de l'année 2003, cela pour l'ensemble des salariés et, pour les Crèmes Glacées, un coup de pouce sur la prime d'intéressement. Et les heures de grève pourront être prises sur les congés, les heures de récupération et autres.

Cela représente à peu près l'objectif que nous avions en tête, soit 3,50 % d'augmentation sur un salaire d'ouvrier. Ce n'est pas énorme, mais nous savions qu'il aurait été difficile d'arracher plus, d'autant plus que les collègues des Surgelés, l'autre partie de l'usine, subissent du chômage partiel à répétition et sont sous la menace d'un plan de suppressions d'emplois.

L'équipe de nuit, qui arrivait avec ses sacs de couchage, reprit donc le travail. Cela faisait des années qu'il n'y avait pas eu de débrayage victorieux à Nestlé Beauvais. Le recul de la direction a été ressenti par tous comme une victoire, certes modeste, mais réelle. Et le sentiment le plus partagé est que « nous avons relevé la tête, c'est une victoire pour notre dignité ».

### • Noroxo

## ExxonMobil profite et licencie

ExxonMobil, qui vient de décider de rayer de la carte l'usine Noroxo de Harnes dans le Pas-de-Calais, fait des profits par milliards. Ce groupe, auquel appartient l'usine, est tout simplement le premier groupe pétrochimique du monde et la deuxième plus grande entreprise américaine (autant dire mondiale), derrière WalMart, groupe de supermarchés, mais devant General Motors et Ford, dans l'automobile.

Le groupe emploie au total près de 90 000 personnes et les deux tiers de ses activités se trouvent en dehors des États-Unis. C'est le numéro un du pétrole et de ses dérivés (marques Esso et Mobil), mais aussi l'un des plus grands fabricants de produits chimiques au monde. Il est présent dans l'ensemble de ce secteur et produit presque tout, de A à Z, depuis les acides et alcools (fabriqués notamment à l'usine de Harnes) jusqu'à la zéolite (produit pour l'épuration des

eaux calcaires), en passant par le caoutchouc synthétique, les plastiques, etc.

Cela n'étonnera donc personne si ce groupe, issu de la fusion d'Exxon et de Mobil en 1999, est aussi un champion des profits : en 2003, il a engrangé 21,5 milliards de dollars de bénéfices, le meilleur résultat d'une entreprise américaine depuis une dizaine d'années. Depuis la fusion entre Exxon et Mobil, 47 milliards de dollars ont été distribués aux actionnaires, pendant que le groupe investissait 66 milliards sur ses fonds propres, sans avoir besoin d'emprunter aux banques.

Et ce géant, dont la puissance économique est, à elle seule, équivalente à celle d'un pays comme le Chili, n'aurait pas les moyens de maintenir l'emploi de ceux qui ont contribué à l'enrichir, en investissant dans de nouvelles productions s'il le faut ? À d'autres !

## • Lycée professionnel Jacques-Brel Choisy-le-Roi (Val-de-Marne)

# Des papiers pour Leopoldo !

Au lycée professionnel Jacques-Brel de Choisy-le-Roi, nous avons appris en novembre dernier la situation dramatique d'un élève, en CAP ébénisterie. Sa mère étant gravement malade, il a quitté le Chili il y a trois ans pour être pris en charge par sa tante vivant en France. Scolarisé au lycée, il a tenté de régulariser sa situation auprès de la Préfecture de Créteil. Il a alors reçu pour toute réponse un refus de séjour accompagné d'une « invitation à quitter le territoire », ce qui signifiait la menace d'être expulsé.

Pour une grande partie des personnels du lycée, il était intolérable de travailler comme si de rien n'était alors qu'un élève risquait, au premier contrôle de police, de se retrouver en zone de rétention et expulsé.

Un député UMP se proposant d'intervenir en coulisse, à condition – surtout – que nous ne fassions « pas de vagues », l'opinion majoritaire parmi les enseignants a été dans un premier temps de tenter cette possibilité. Mais plus de trois mois après, nous n'avions toujours



pas de réponse de la Préfecture.

Nous avons alors fait circuler deux pétitions, qui ont été signées par la quasi-totalité des personnels et des élèves du lycée. Nous avons ensuite ressorti banderoles et mégaphone du mouvement du printemps dernier et, le jeudi 18 mars, nous sommes allés manifester devant la préfecture à une centaine, enseignants, ouvriers, surveillants et élèves ensemble, aux cris de « Une seule solution, régularisation ! »

C'était la bonne méthode !

En moins de deux heures, la Préfecture avait lâché une « autorisation provisoire de

séjour » de trois mois annulant « l'invitation à quitter le territoire » et promis de réexaminer le dossier de notre élève dans ce délai.

La mobilisation et ce premier succès ont fait remonter en flèche le moral de tout le monde. Ceci dit, nous n'attendons pas trois mois et les vacances scolaires, pendant lesquelles nous ne pourrions plus réagir, pour exiger un titre de séjour permettant à Leopoldo de vivre en France, parmi nous, et d'y travailler, même une fois ses études finies.

Correspondant LO

## • Le sort des détenus d'« Action Directe »

# Bien peu bénéficiaire de la « loi Papon »

Nathalie Ménigon ne saura que le 9 avril si sa demande de mise en liberté pour raisons de santé a été acceptée par la justice. Incarcérée depuis dix-sept ans avec trois autres dirigeants d'Action Directe pour les meurtres du général Audran et de Georges Besse, PDG de Renault, elle est partiellement hémiplégique suite à deux accidents vasculaires cérébraux, et a fait plusieurs tentatives de suicide. Les trois autres sont eux aussi dans un état de santé déplorable : Georges Cipriani souffre de graves troubles psychiatriques, Joëlle Aubron est atteinte d'une tumeur au cerveau et le dernier, Jean-Marc Rouillon, vient seulement d'être hospitalisé pour recevoir un traitement pour un cancer des poumons diagnostiqué il y a près de cinq mois. Rien ne dit que Nathalie Ménigon, dont la demande a déjà été rejetée, pourra bénéficier cette fois-ci d'une remise de peine.

Nous réprouvons la politique

d'assassinats individuels prônée par les dirigeants d'Action Directe, contraire aux idées révolutionnaires socialistes que nous défendons au sein du mouvement ouvrier. Mais les conditions inhumaines dans lesquelles ils sont détenus (l'isolement total pendant dix-huit mois, puis partiel, les restrictions apportées au droit de visite, et surtout le manque de soins médicaux) sont révoltantes et transforment leur peine de prison en une mort lente. Et cela n'est pas dû uniquement au fait que l'appareil d'État a la rancune tenace pour qui s'en prend à ses représentants. Il y aurait actuellement en prison environ deux mille détenus malades ou très âgés dont la seule perspective est de mourir, y compris certains qui n'ont commis que de petits délits.

Pourtant, depuis mars 2002, une loi permet aux prisonniers gravement malades ou en fin de vie d'être libérés afin de se faire soigner ou de mourir dignement. Mais seuls 83 détenus ont

pu en bénéficier, et les délais d'instruction sont si longs qu'on a pu voir un détenu, condamné à neuf mois d'emprisonnement, mourir avant qu'un juge n'examine sa demande. Avec les restrictions apportées par la loi Perben, ils seront encore moins nombreux à pouvoir être libérés.

Mais si des malades croupissent en prison jusqu'à leur mort, il en est cependant un qui a profité de la loi Kouchner de mars 2002 (et qui donne de façon officieuse son nom à cette loi), c'est Maurice Papon... ce qui lui a aussitôt rendu la santé, puisqu'on l'a vu descendre tout fringant de sa voiture juste après sa libération. Pour les crimes ordonnés quand il était au service de l'État, sous celui de Vichy pendant l'Occupation mais aussi sous le régime « démocratique » de la V<sup>e</sup> République au cours de la guerre d'Algérie, la justice sait faire preuve d'indulgence.

Marianne LAMIRAL

## 29, 30, 31 mai

# La fête de Lutte Ouvrière

Retenez votre week-end de la Pentecôte, le samedi 29, le dimanche 30 et le lundi 31 mai 2004

Pour ceux qui connaissent déjà la fête de Lutte Ouvrière, il n'est plus besoin de la présenter. Mais pour ceux qui viendraient pour la première fois dans le vaste parc où elle se tient, sachez que vous y trouverez des centaines de stands aux multiples spécialités culinaires, de toutes les régions et de nombreux pays ; des jeux aussi et diverses animations.

Les spectacles se dérouleront sur trois scènes, à moins qu'ils viennent à votre rencontre dans les allées mêmes de la fête. Deux cinémas gratuits vous présenteront plusieurs films, dont certains très récents. De multiples expositions politiques et scientifiques illustreront nos idées tandis que deux grandes librairies vous ouvriront leurs rayons.

Mais vous verrez que notre fête est aussi ce moment où, en toute fraternité, vous pourrez discuter avec nos militants pour mieux connaître et comprendre ce que nous faisons. Vous aimeriez rencontrer d'autres groupes politiques ? Qu'à cela ne tienne, plusieurs dizaines d'entre eux, dont les opinions sont parfois fort différentes des nôtres, seront présents à la fête.

Enfin, sachez que notre camarade Arlette Laguiller fera une allocution sur la grande scène le samedi à 17 heures et le dimanche et le lundi vers 15 heures.

Que vous dire d'autre encore ? Une seule chose : si vous venez, vous serez conquis !

## Achetez dès maintenant votre carte d'entrée

Si vous achetez à l'avance votre carte d'entrée auprès de nos militants ou en écrivant à Lutte Ouvrière : BP 233 – 75865 Paris Cedex 18 (chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière), la carte d'entrée vous coûtera seulement 10 euros et elle est valable les trois jours. Sinon,

sur place elle sera vendue 15 euros pour les trois jours.

Nous vous proposons aussi à l'avance des bons d'achat. Ils sont vendus 4 euros pour un pouvoir d'achat de 5 euros dans l'enceinte de la fête. Soit une économie de 20 %.

